

**FONDS AFRICAIN DE DÉVELOPPMENT**

**Langue : Français  
Original : Anglais**



**LIBÉRIA**

**NB : Ce document contient des addenda ou des errata en annexe.**

**DÉPARTEMENT DES OPÉRATIONS PAYS  
RÉGION OUEST**

**OCCW  
Janvier 2004**

## TABLE DES MATIÈRES

	Page
<b>I. INTRODUCTION</b>	1
1.1 Objectif prioritaire du document de dialogue	1
1.2 Genèse du conflit libérien	1
<b>II. ÉVOLUTIONS RÉCENTES</b>	3
2.1 Évolution politique et efforts de consolidation de la paix	3
2.2 Contexte économique	4
2.3 Évolutions sectorielles	6
2.4 Infrastructures	10
2.5 Fardeau de la dette intérieure et extérieure, et arriérés	11
2.6 Situation en matière de gouvernance	12
2.7 Défis posés à la consolidation de la paix et à la relance de l'économie à moyen terme	16
<b>III. PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT</b>	18
3.1 Cadre intérimaire axé sur les résultats (RFTF) 2004-2005	18
3.2 Évaluation du RTFT	20
3.3 Défis et risques	21
<b>IV. DIALOGUE AVEC LES PARTENAIRES AU DÉVELOPPEMENT</b>	22
4.1 État du dialogue sur la coordination entre les bailleurs de fonds	22
4.2 État du dialogue avec les Institutions de Bretton Woods (IBW)	22
4.3 Autres partenaires au développement	23
<b>V. STRATÉGIE D'ASSISTANCE DU GROUPE DE LA BANQUE</b>	24
5.1 Portefeuille du Groupe de la Banque	24
5.2 Programme d'assistance proposé du Groupe de la Banque	24
<b>VI. CONCLUSION ET RECOMMANDATION</b>	28
6.1 Conclusion	28
6.2 Recommandation	28

Le présent rapport repose sur les conclusions d'une équipe multidisciplinaire qui a effectué une mission au Libéria du 18 septembre au 03 octobre 2004. Cette mission était dirigée par M. Alieu Jeng, Chef de division, OCCW.1, et comprenait en outre M. James Tabi, Chargé de gestion des risques, FFMA, M. Pap Williams, Expert sanitaire, OCSD, et M. Rex Situmbeko, Analyste financier, OCIN. Pour toute question concernant le document, prière de s'adresser à M. J.M.Gharbi, Directeur, OCCW (poste 2060), M. Alieu Jeng, Chef de division, OCCW.1 (poste 2172), ou M. J.G.Wahome, Économiste pays principal, OCCW.

**TABLEAUX**

Tableau 2.1 Dette publique et arriérés en décembre 2003 (en millions \$ É.-U.)

Tableau 5.1 Libéria : Projections de remboursements des prêts du Groupe de la Banque, 2004-2007

**ANNEXES**

1. Annexe I Carte du Libéria
2. Annexe II Libéria : Indicateurs socioéconomiques comparatifs
3. Annexe III Tableau 1 : Indicateurs économiques et financiers choisis, 2001 – juin 2004  
     Tableau 2 : Sommaire des opérations du gouvernement central, 2002-juin 2004  
     Tableau 3 : Situation monétaire juin, 2002-juin 2005  
     Tableau 4 : Balance des paiements, 2001- juin 2005
3. Annexe IV Libéria : Sommaire des thèmes d'activité et des résultats attendus dans le cadre du Cadre intérimaire axé sur les résultats (RFTF)

**ÉQUIVALENCES MONÉTAIRES**

(Décembre 2004)

*Unité monétaire : Dollar libérien*

1 UC = 1, 49878 \$ É.-U.

1 UC = 1, 17671 Euro

1 UC = 79 1247 \$ libériens

**POIDS ET MESURES**

*Système métrique*

**EXERCICE**

1<sup>er</sup> juillet - 30 juin

**ABRÉVIATIONS ET SIGLES**

<i>AFL</i>	Forces armées du Libéria
BAD	Banque africaine de développement
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
CAP	Processus des appels globaux
CDEAO	Communauté économique des états de l'Afrique de l'ouest
CE	Commission européenne
<i>CPA</i>	Accord global de paix
DDP	Document de dialogue par pays
DDRR	Désarmement, démobilisation, réhabilitation, réintégration
<i>DFID</i>	<i>Department for International development</i> (Royaume-Uni)
DSRP	Document de stratégie de réduction de la pauvreté
ECB	Évaluation conjointe des besoins
ECOMIL	Mission de la CDEAO pour le Libéria
FAD	Fonds africain de développement
FAT	Fonds d'assistance technique
FIDA	Fonds international de développement agricole
FMI	Fonds monétaire international
FRPC	Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance
FSN	Fonds spécial du Nigeria
IBW	Institutions de Bretton Woods
IDA	Association internationale de développement
IFI	Institutions financières internationales
<i>LAC</i>	<i>Liberian Agricultural Company</i>
<i>LICUS</i>	Pays à faible revenu confrontés en difficulté
<i>LPRC</i>	Compagnie libérienne de raffinage du pétrole
<i>LURD</i>	Front des Libériens unis pour la réconciliation et la démocratie
<i>MODEL</i>	Mouvement pour la démocratie au Libéria
<i>MOHSW</i>	Ministère de la santé et de la protection sociale
<i>NCDDRR</i>	Commission nationale pour le désarmement, la démobilisation, la réhabilitation et la réintégration
NTGL	Gouvernement national de transition du Libéria
ONG	Organisation non gouvernementale
PCCF	Facilité en faveur des pays sortant d'un conflit
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPTE	Pays pauvres très endettés
PSP	Programme suivi par le FMI
RFTF	Cadre intérimaire axé sur les résultats
SIDA	Syndrome d'immunodéficience acquis
UC	Unité de compte de la Banque

v

## RÉSUMÉ ANALYTIQUE

### I. Introduction

1.1 Le présent document de dialogue pays (DDP) a pour objet d'informer les Conseils d'administration des progrès qui continuent d'être faits pour poursuivre la consolidation de la paix au Libéria et entamer la reconstruction de l'infrastructure sociale, politique et économique du pays qui sort d'une longue guerre civile qui aura duré une décennie. Pendant ce conflit, les Libériens ont subi des violations des droits aux proportions énormes, notamment des tueries délibérées et arbitraires, des disparitions, des tortures, des violences sexuelles et sexospécifiques, des détentions arbitraires, des recrutements forcés et l'utilisation d'enfants soldats, ainsi que le déplacement systématique et forcé de populations.

1.2 Une lueur d'espoir est apparue en octobre 2003 lorsque les parties au conflit ont accepté de signer l'Accord global de paix (CPA) à Accra, au Ghana. Cet accord devait déboucher sur la mise en place du Gouvernement national de transition du Libéria (NTGL) chargé d'assurer les services de base et de préparer le pays aux élections de 2005. Ce gouvernement regroupe les représentants des groupes rebelles, du gouvernement, d'autres parties politiques et des organisations communautaires. Contrairement aux accords de paix sans lendemain que le pays avait connus par le passé, le CPA a créé des possibilités réelles d'agir pour consolider la paix.

### II. Situation sociopolitique actuelle

2.1 La destruction à grande échelle subie par l'infrastructure économique, sociale et matérielle du pays a provoqué une contraction de l'économie d'au moins 30 % en termes réels en 2003 et 2004. Les agences de l'ONU estiment à 300 000 le nombre actuel de réfugiés libériens en Côte d'Ivoire, au Ghana, en Guinée et en Sierra Leone, et à 500 000 celui des personnes déplacées à l'intérieur du pays (IDP). Le déplacement de personnes et la perte inhérente de moyens de subsistance, associés à la destruction généralisée de l'infrastructure sociale et économique, ont largement contribué à exacerber la pauvreté, comme en témoigne l'Indice du développement humain publié 2004 du PNUD.

2.2 Dans ces conditions, le Libéria a inévitablement connu une période de mauvaise gouvernance caractérisée par un système d'administration excessivement centralisé, un système judiciaire surchargé et inefficace, des institutions gouvernementales et locales faibles et inefficaces, la corruption à grande échelle, la mauvaise gestion économique et financière, des dépenses excessives et l'exécution irrégulière de politiques et de programmes économiques et de développement mal conçus.

### III. Dette intérieure et extérieure

3.1 Le Libéria sort d'une guerre civile de dix (10) ans, avec un endettement intérieur et extérieur lourd, ayant accumulé des arriérés considérables tant sur la dette intérieure que sur la dette extérieure. L'encours de la dette intérieure s'élevait à 331 millions \$ É.-U. à fin mars 2003, ce qui représentait une augmentation de 5,7 % par rapport à la même période en 2002. Au 31 décembre 2003, la dette extérieure du pays envers les créanciers multilatéraux, bilatéraux et commerciaux se chiffrait à 2,9 milliards \$ É.-U., dont 2,63 milliards d'arriérés. Les institutions multilatérales sont les plus grands créanciers du Libéria, avec près de 52,6 % de sa dette extérieure, suivies par le Club de Paris avec 27,3 %. Il est impératif de s'attaquer au problème de la dette et des arriérés du pays, même à ce stade précoce, si l'on veut assurer sa stabilité financière et permettre la reprise pleine et entière des concours du Groupe de la Banque dès que le pays aura accédé au statut de pays sortant d'un conflit.

#### **IV. Cadre intérimaire de développement**

4.1 Contrairement aux autres pays sortant de conflit, le Libéria a élaboré un programme global de développement couvrant la période intérimaire 2004-2005, programme dénommé Cadre intérimaire axé sur les résultats (RFTF) et basé sur les conclusions de l'Évaluation conjointe des besoins (ECB) effectuée en décembre 2003 par le NTGL et certains de ses principaux partenaires au développement. Le RFTF comporte 10 thèmes susceptibles d'être intégrés au DSRP au fur et à mesure que des processus d'analyse et de consolidation plus vigoureux seront mis en place pour éclairer une stratégie à long terme de réduction de la pauvreté. Pour financer le RFTF, le NTGL a organisé en février 2004 une conférence internationale sur la reconstruction du pays. Cette rencontre a laissé entrevoir de la part des donateurs de bonnes dispositions perceptibles à l'égard du Libéria, dans la mesure où 520 millions \$ É.-U. ont été promis pour sa reconstruction et sa réhabilitation en 2004 et 2005. Cependant, la majeure partie de ces promesses ne s'était pas traduite en décaissements réels à fin novembre 2004.

#### **V. Stratégie d'assistance du Groupe de la Banque**

Le présent DDP plaide en faveur de la reprise de l'appui du Groupe de la Banque au Libéria. Cette reprise se justifie par les évolutions positives qui se poursuivent dans la restauration de la paix et le rétablissement de l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire national, la réinstallation des populations déplacées, et la mise en œuvre de mesures axées sur la relance d'une économie ravagée par la guerre. Le programme d'assistance du Groupe de la Banque proposé pour le pays au titre de la période intérimaire venant à terme en décembre 2005 est destiné à préparer le terrain pour la reprise des activités normales de l'institution dès que le Libéria aura accédé au statut de pays sortant d'un conflit, apurera ses arriérés, et renouera avec ses partenaires au développement, au point qu'un Programme suivi par le FMI sera négocié avec les autorités.

Le programme comporte deux (2) principaux volets : (i) le renforcement des capacités institutionnelles détruites, et (ii) l'assistance pour permettre au Libéria de s'attaquer à son double problème de la dette et des arriérés. Au cas où le pays n'arriverait pas à accéder au statut de pays sortant d'un conflit, à éponger ses arriérés et à renouer avec ses partenaires au développement grâce à la mise en œuvre du programme suivi par le FMI d'ici à décembre 2005, la Banque intensifierait son dialogue avec les autorités jusqu'à ce que les conditions sur le terrain s'améliorent au point de permettre au pays de s'engager sur la voie de la reprise. Pour ce faire, le Groupe de la Banque coordonnera son action avec les autres partenaires au développement du pays et maintiendra avec eux une collaboration étroite.

#### **VI. Conclusions et recommandations**

6.1 Le NTGL a hérité d'une économie considérablement dévastée, d'institutions publiques en léthargie, de problèmes de gouvernance profondément enracinés, et d'un endettement extérieur insupportable. Un appui ponctuel et concerté de la part de ses partenaires au développement est indispensable pour le tirer de ce borbier et le mettre irréversiblement sur la voie de la reprise après ce long conflit. C'est dans ce contexte qu'a été élaboré le présent document de dialogue.

6.2 Les Conseils sont invités à examiner et approuver le présent Document de dialogue pour 2005 proposé pour le Libéria.

# **1. INTRODUCTION**

## **1.1 Objectif prioritaire du document de dialogue**

1.1.1 Le présent document de dialogue pays (DDP) a pour objet d'informer les Conseils d'administration des progrès qui continuent d'être faits pour poursuivre la consolidation de la paix au Libéria et entamer la reconstruction de l'infrastructure sociale, politique et économique du pays qui sort d'une longue guerre civile qui aura duré une décennie. Il passe en revue la situation sociale, politique et économique qui y prévaut et procède à une analyse des défis et des obstacles à la croissance économique à moyen terme. En outre, le DDP examine les éléments, faiblesses et risques majeurs liés à la mise en œuvre du plan d'action intérimaire du gouvernement en matière de développement sur la période 2004-2005. Il passe aussi en revue la situation de la dette et des arriérés du pays à fin 2003, et propose le recours à la Facilité en faveur des pays sortant d'un conflit (PCCF) en vue de résoudre le problème de ses arriérés. Le document plaide en faveur de la reprise de l'engagement du Groupe de la Banque auprès du Libéria et recommande le dialogue quant aux conditions que le pays doit remplir avant de devenir éligible à mécanisme. Enfin, le document présente la stratégie proposée pour le Groupe de la Banque et les options relatives à la reprise de son appui.

1.1.2 Le DDP a été établi à la suite d'une mission multidisciplinaire du Groupe de la Banque effectuée à Monrovia du 18 septembre au 3 octobre 2004. Effectuée dans le prolongement discussions qui avaient été lancées par l'institution au cours de la Conférence internationale sur la reconstruction du Libéria (IRCL) tenue en février 2004 à New York, la mission a globalement évalué la situation économique courante du pays et les efforts que le Gouvernement national de transition du Libéria (NTGL) continuait de déployer pour consolider la paix, relancer l'économie ravagée par la guerre, et faire face aux besoins humanitaires et de reconstruction qui rivalisaient d'urgence. La mission a eu des échanges de vues approfondis avec des hauts fonctionnaires du NTGL et des représentants de la communauté des bailleurs de fonds dans le pays, notamment le Programme des Nations Unies pour le développement (Pnud), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la Commission européenne, l'Ambassade des États-Unis, et l'USAID. Ces consultations se poursuivent avec la Banque mondiale et le FMI.

## **1.2 Historique du conflit libérien**

1.2.1 Depuis 1985, le Libéria a connu un conflit continu et d'une violence inouïe. Pendant ce conflit, les Libériens ont subi des violations des droits aux proportions énormes, notamment des tueries délibérées et arbitraires, des disparitions, des tortures, des violences sexuelles et sexospécifiques, des détentions arbitraires, des recrutements forcés et l'utilisation d'enfants soldats, ainsi que le déplacement systématique et forcé de populations. Il y a eu plus de 250 000 morts, plus de 300 000 personnes actuellement classées comme réfugiés, et 500 000 des déplacés internes.

1.2.2 La raison fondamentale de la guerre civile libérienne remonte au coup d'état militaire de 1980 qui a vu la prise du pouvoir par le Sergent Samuel Doe. L'administration Doe a perpétué une tradition de domination ethnique qui a abouti à la marginalisation de franges importantes de la population. Cette situation a favorisé l'émergence de Charles Taylor en tant que « Seigneur de

guerre » et qui s'est montré capable de tirer profit de la désaffection généralisée pour constituer un réseau de forces lui ont finalement permis de défier le pouvoir de Doe.

1.2.3 L'instabilité qui s'est instaurée, et qui a débouché sur la guerre civile généralisée en 1989, a duré jusqu'en 1996 lorsque le Groupe de suivi de cessez-le-feu de la CDEAO (ECOMOG) a réussi à négocier un fragile cessez-le-feu sous les auspices du Nigeria (Accord de paix d'Abuja II). Des élections démocratiques ont eu lieu en juillet 1997, et un gouvernement issu de ces élections et dirigé par l'ex-chef rebelle Charles Taylor est venu au pouvoir en août 1997, dans un pays où de nombreuses années de guerre avaient paralysé l'économie, réduit à néant la confiance des investisseurs et ramené de façon drastique le PIB à près de 70 % de son niveau d'avant la guerre. Les élections de 1997 ont été le prélude à une période de calme relatif jusqu'en 2001, année qui a vu la reprise des hostilités.

1.2.4 Au cours de la phase la plus récente du conflit en 2003, les forces gouvernementales loyales à Charles Taylor (GoL) ont eu à affronter deux groupes rebelles : les Libériens unis pour la réconciliation et la démocratie (LURD) et le Mouvement pour la démocratie au Libéria (MODEL). Le LURD, qui a commencé à combattre Charles Taylor en 1999, prend ses racines dans un mouvement rebelle du nord qui a évolué en une force qui a fini par contrôler la majeure partie du pays en 2003. Basé dans le sud, le second groupe d'opposition, le MODEL, a commencé ses incursions au Libéria à partir de la Côte d'Ivoire en avril 2003, ce qui a donné lieu à un vaste mouvement de populations.

1.2.5 Une lueur d'espoir est apparue en août 2003 avec le départ en exil au Nigeria de Charles Taylor et la signature d'un Accord global de paix (CPA) le 18 août à Accra, au Ghana. Cet accord demandait le déploiement d'une force multilatérale destinée à sécuriser le cessez-le-feu auquel avaient souscrit les belligérants, et établissait entre elles une zone tampon en vue de la création de corridors sûrs pour les opérations humanitaires. Le CPA a été immédiatement suivi de la formation du Gouvernement national de transition du Libéria (NTGL) dirigé par l'homme d'affaires et chef d'église Gyude Bryant. Après la formation du NTGL, le Conseil de sécurité de l'ONU a créé la Mission des Nations Unies pour le Libéria (MINUL), en autorisant en septembre 2003 le déploiement dans le pays d'une force de maintien de la paix forte de 15 000 hommes.

1.2.6 Formé de représentants des groupes rebelles et d'autres parties politiques, le NTGL est un mécanisme trop compliqué difficile à gérer. Son mandat expire en janvier 2006, et des élections démocratiques devront avoir lieu au plus tard en octobre 2005. Contrairement aux accords de paix sans lendemain que le pays avait connus par le passé, le CPA a créé des possibilités réelles. D'aucuns le considèrent comme « l'occasion où à jamais » de réaliser la paix, et fondent tous leurs espoirs dans son succès.

## II. ÉVOLUTIONS RÉCENTES

### 2.1 Évolution politique et efforts de consolidation de la paix

2.1.1 **Évolution politique :** M. Gyude Bryant est arrivé au pouvoir à la mi-octobre 2003 à la tête du Gouvernement national de transition du Libéria (NTGL) mis en place pour deux ans. Le NTGL regroupe en un organe trop compliqué traversé par des intérêts sectaires divergents, diverses parties prenantes libériennes, notamment les trois (3) principales factions combattantes et des organisations communautaires. Il a pour mission d'assurer à la population les services de base et de préparer le pays aux élections d'octobre 2005. Les principaux postes gouvernementaux ont été attribués aux ex-factions combattantes selon une formule de partage du pouvoir, quoique le processus ait été laborieux et largement empreint de controverses, car les groupes antagonistes continuent à manœuvrer pour obtenir des postes. La Commission électorale nationale (NEC) a été reconstituée, et a pour mission d'assurer des élections libres et impartiales en octobre 2005. Un Décret sur la réforme électorale a été transmis au Parlement national de transition pour examen et promulgation en loi. Il est généralement admis au sein du gouvernement et au niveau de la communauté des bailleurs de fonds que seule la mise en œuvre effective et sans délai du processus de désarmement, démobilisation, réhabilitation et réintégration (DDRR) pourrait créer l'environnement requis pour des élections libres et impartiales. Pour ce faire, les tâches stratégiques qui doivent être entreprises comprennent: (i) un enregistrement massif des électeurs et la délimitation des circonscriptions électorales, et (ii) une campagne de sensibilisation à l'échelle nationale ainsi que la planification parfaite d'une logistique devant permettre l'organisation d'élections libres, justes et transparentes. Un calendrier électoral a été établi, fixant l'enregistrement des électeurs en avril-mai 2005, suivi des élections présidentielle et législatives en octobre 2005.

2.1.2 **Consolidation du processus de paix:** L'instabilité avait encore cours dans des zones du pays où ne s'était pas encore déployé la MINUL, et l'esprit sectaire qui prévaut au sein des groupes rivaux pose en permanence le problème de voir des éléments renégats poursuivre les hostilités ou interrompre le processus de désarmement et de démobilisation. Ces tâches, ainsi que l'instauration de conditions propices à une assistance humanitaire à l'échelle nationale, constituent donc des priorités de la plus haute importance. La MINUL a à présent déployé tous ses 15 000 hommes en vue de restaurer la sécurité sur toute l'étendue du territoire.

2.1.3 La Commission nationale de désarmement, de démobilisation, de réhabilitation et de réintégration (NCDDRR) constitue un des éléments clés de l'Accord de paix. De nombreux partis politiques et parties prenantes, dont les Nations Unies, le NTGL et les principaux partenaires au développement tels que la Commission européenne (CE) et l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) soutiennent le NCDDRR. L'exécution du programme est en cours et vise à consolider la sécurité au plan national grâce au désarmement, à la démobilisation de tous les ex-combattants et à leur réintégration dans la vie civile. Ce processus est considéré comme une condition préalable au bon déroulement de l'action humanitaire, à la restauration de l'autorité de l'État, à la croissance économique, à la réduction de la pauvreté, et au développement. Sa mise en œuvre satisfaisante devrait favoriser la tenue des élections prévues pour octobre 2005 et permettre aux ex-combattants des diverses factions belligérantes de participer au développement national et à la réconciliation. La stratégie

opérationnelle ainsi que les orientations générales du programme ont été définies en 2003 subséquemment à la signature de l'Accord de paix, et un Plan d'action a été établi pour la mise en œuvre du DDRR. Dans le cadre de ce plan d'action, le NCDDRR donne les orientations générales à une Cellule d'exécution conjointe (JIU) essentiellement chargée de l'exécution du Programme DDRR.

2.1.4 En septembre 2004, le Programme DDRR avait enregistré des succès, ayant réussi à désarmer plus de 71 000 ex-combattants et à démobiliser 96 % d'entre eux, dont 6 000 enfants soldats et 12 000 femmes combattantes. Plus de 21 000 armes, de 5 millions de munitions et de 22 000 explosifs avaient été ramassés. Cependant, la réussite du programme a créé une concentration dangereuse d'ex-combattants sans emploi dans la capitale surpeuplée qu'est Monrovia, mettant potentiellement en péril la sécurité du pays et son processus fragile de paix. D'ailleurs, en novembre 2004, Monrovia a connu une brusque montée de tension à caractère soi-disant religieux, qui témoigne de la fragilité du processus de paix.

## 2.2 Contexte économique

2.2.1 **Croissance économique globale** : D'après les estimations, l'économie libérienne s'est contractée de près de 30 % en termes réels en 2003 et au début de 2004 (contre une croissance estimée à 3 % en 2002), essentiellement du fait de l'intensification des hostilités et des sanctions des Nations Unies contre les exportations de grumes. Cependant, grâce à l'accord de paix intervenu en 2003, les activités économiques ont connu un nouvel essor, le taux de croissance réel du PIB ayant atteint 23,1 % en 2004, du fait essentiellement de la reprise enregistrée dans les secteurs de la construction, des services et du commerce, largement favorisée par les interventions des bailleurs de fonds et la cessation des hostilités. Le pays devrait pouvoir maintenir ce taux élevé de PIB à condition que les progrès enregistrés dans le domaine de la consolidation de la paix se poursuivent. L'inflation a chuté de 14 % en août 2003 à 3 % en mars 2004 grâce à l'amélioration de l'approvisionnement en denrées alimentaires de base.

2.2.2 En ce qui concerne la balance des paiements, jusqu'en juin 2004, les importations ont enregistré une augmentation estimée à 171 millions \$ É.-U. contre 145 millions en 2003. Cette augmentation s'explique essentiellement par les besoins en matière de reconstruction et d'assistance humanitaire suite à la cessation des hostilités dans certaines parties du pays. Par contre, sur la période janvier-juin 2004, les exportations ont stagné au faible niveau de 20,3 millions \$ É.-U., alors qu'elles s'étaient établies à 94,8 millions \$ É.-U. en 2003. Cette chute est essentiellement due au maintien des sanctions sur les exportations de grumes.

2.2.3 **Évolution budgétaire** : La situation budgétaire a évolué parallèlement au cycle du conflit. Les recettes publiques ont connu une timide hausse en 2000/01, avant d'accuser une baisse de plus de 10 millions \$ É.-U. qui les a ramenées à 71,9 millions, en grande partie à cause de la chute du revenu de la Société libérienne de transport international (*Liberian International Shipping*) et du Service d'enregistrement des entreprises (*Corporate Register*). Les dépenses publiques ont accusé une baisse, passant de 82,5 millions \$ É.-U. en 2000/01 à près de 79 millions en 2001/02. Suite à cette chute, la structure des dépenses a connu une mutation dont une réduction substantielle des ressources consacrées aux services sociaux et des augmentations en matière de dépenses de sécurité nationale. En termes de trésorerie, le déficit

budgétaire s'est accentué de manière significative en passant de 0,7 % du PIB en 2000/01 (3,9 millions \$ É.-U.) à 1,3 % du PIB en 2001/02 (7,3 millions \$ É.-U.)

**2.2.4 Exigüité de la base des recettes :** Les recettes publiques proviennent essentiellement de l'immatriculation des navires et des importations, auxquelles s'ajoutent des concours accrus liés à des programmes appuyés par des donateurs et des envois de fonds de Libériens émigrés. Un Comité de gestion de la trésorerie a été mis sur pied. Sa composition a été récemment élargie au ministère des Finances, au Bureau du budget, au ministère du Plan et des Affaires économiques, et au Conseil économique. Ce comité assure le suivi hebdomadaire des dépenses par rapport aux recettes en vue de vérifier leur conformité avec les orientations budgétaires. La levée des exonérations fiscales sur les produits pétroliers et le riz fait partie des dispositions prises afin de doper les recettes fiscales. Les initiatives en faveur des réformes fiscales bénéficient de l'appui de l'équipe du FMI et du Département du trésor américain au sein du Ministère des finances du pays.

**2.2.5** La nécessité qui s'impose d'élargir la base des recettes et de renforcer leur mobilisation figure parmi les défis que se posent à court terme au gouvernement de transition. Des progrès ont été enregistrés dans le domaine, le recouvrement moyen des recettes ayant atteint 5 millions \$ É.-U. par mois sur la période allant d'octobre 2003 à juin 2004. De toute évidence, davantage de progrès sont nécessaires afin de remédier aux insuffisances et de mobiliser les ressources requises pour les besoins de réhabilitation et de reconstruction. Dans cette optique, le gouvernement bénéficie de l'assistance technique et d'appuis au renforcement des capacités institutionnelles de la part de divers partenaires au développement.

**2.2.6 Dépenses publiques :** Les dépenses publiques sont surtout consacrées à la reprise du paiement des salaires au niveau de la fonction publique (y compris les arriérés), ainsi qu'à la réhabilitation des bâtiments publics. Mais le problème est que les effectifs réels de la fonction publique ne sont pas connus. À la suite du retour de nombreux fonctionnaires à leurs postes grâce à l'amélioration des conditions sécuritaires dans plusieurs parties du pays, il s'est avéré difficile d'établir une estimation précise de la masse salariale. Le gouvernement a mis en place de nouveaux dispositifs de contrôle exigeant la vérification des pièces administratives des fonctionnaires avant le paiement du salaire. Cette démarche contribue à éliminer progressivement les « fonctionnaires fantômes » ; cependant, un audit approfondi de la fonction publique s'impose avant toute réforme.

**2.2.7 Évolution monétaire :** Pendant la période de transition, l'augmentation de l'agrégat monétaire est essentiellement tirée par les rentrées de fonds provenant de l'aide extérieure et de nouvelles émissions de monnaie locale pour continuer à satisfaire la forte demande de dollars libériens. S'inscrivant dans cette même évolution, le taux de croissance de la masse monétaire au sens large est monté à 40 % sur la période de janvier à juin 2004, avant d'enregistrer une augmentation de 20,8 % sur celle de juillet à décembre 2004. Cependant, cette croissance rapide devrait se ralentir pour se situer autour de 15,5 % sur la période de janvier à juin 2005. La monnaie primaire, qui a enregistré une augmentation de 15,8 % pendant la période s'achevant en décembre 2003, devrait progresser d'environ 15,5 % sur la période de janvier à juin 2005. Par ailleurs, un système de ventes aux enchères des devises a été institué, ce qui constitue le premier pas vers l'élaboration d'instruments de politique monétaire. Par le passé, la Banque centrale du

Libéria (CBL) affectait des devises aux banques commerciales selon des modalités qui n'étaient ni transparentes ni régies par les du marché. À l'heure actuelle, les banques commerciales et les grandes compagnies participent à la vente aux enchères. La libéralisation des taux d'intérêt constitue une autre évolution majeure en matière de politique monétaire. Elle permet actuellement aux banques commerciales de fixer les taux prêteurs en fonction risques perçus sur les différents clients et des conditions du marché.

**2.2.8 Perspectives économiques:** De toute évidence, les perspectives économiques à moyen terme dépendent très largement de la restauration de la sécurité en dehors de Monrovia et de la reprise sans délai des activités des bailleurs de fonds dans le pays. Le déploiement des contingents de maintien de la paix de la MINUL à travers tout le pays contribuera certainement à la consolidation de la paix et à la réinstallation des personnes déplacées à l'intérieur du pays (IDP), ainsi qu'au retour des ex-combattants dans leurs foyers. La négociation avec le FMI d'un programme suivi par ses services et la levée des sanctions par le Conseil de sécurité des Nations Unies attendue pour 2005 contribueront à redynamiser la performance économique du pays sur le court et moyen terme. En outre, la présence de plus en plus marquée des bailleurs de fonds et l'éventualité du démarrage des activités en matière de réhabilitation et de reconstruction pourraient donner l'impulsion économique dont ont tant besoin certains secteurs, tels que les industries manufacturières et le transport, en particulier ceux qui opèrent à partir de Monrovia.

## 2.3 Évolutions sectorielles

### 2.3.1 Secteurs productifs

**2.3.1.1 Agriculture:** Cette partie du document passe en revue les principaux secteurs productifs susceptibles de contribuer grandement à la relance de l'économie, à la génération de revenus et à la création d'emplois pour la majorité de la population libérienne.

**2.3.1.2** L'économie libérienne est basée sur l'agriculture (agriculture de subsistance, caoutchouc et grume) qui contribue pour près de 60 % au PIB du pays. Le secteur pratique essentiellement l'agriculture de subsistance et la production commerciale de caoutchouc et de bois. L'agriculture de subsistance porte sur la production de riz, de manioc, de cacao, de café et de noix de palme. Le secteur connaît un faible niveau de productivité. Le sous-secteur de l'agriculture de subsistance été gravement affectée par le conflit, ce qui a entraîné l'augmentation des importations de denrées alimentaires. Ce sous-secteur est cependant à même de devenir la principale source d'emplois et de revenus pour les paysans déplacés. Le pays a besoin d'appui à l'offre de facteurs de production (crédits, intrants et services de vulgarisation).

**2.3.1.3 Production commerciale de caoutchouc et de bois :** Avant le début du conflit, la production commerciale de caoutchouc représentait près de 30 % de l'ensemble des exportations, employait près de 4 000 travailleurs, et générait un revenu pour un nombre important de petits et moyens propriétaires terriens. De larges étendues du territoire sont couvertes de plantations d'hévéas appartenant à de petits exploitants, mais qui ne peuvent pas être mises en production actuellement à cause de l'insécurité. En outre, la mise en place d'un mécanisme de financement extérieur ou privé sera sans doute nécessaire pour ramener la production de caoutchouc à son niveau d'avant la guerre.

2.3.1.4 La sylviculture constitue le second sous-secteur le plus important, contribuant pour près de 20 % au PIB du pays. L'exploitation commerciale des forêts attire la majeure partie des investissements directs étrangers (IDE) au Libéria, et constitue le plus grand pourvoyeur de devises. Selon les estimations de la Banque mondiale, il y a environ 25 compagnies d'exploitation forestière opérant dans le pays et employant plus de 6 500 personnes. L'on craint que certaines de ces compagnies n'aient obtenu illégalement leurs concessions et ne respectent les réglementations forestières et fiscales en vigueur. Quoique qu'on ne dispose de documents pertinents sur la situation du secteur forestier, il n'est un secret pour personne que l'environnement a largement souffert et que le secteur est miné par de sérieux problèmes de gouvernance. Par exemple, l'on considère que les recettes provenant de l'exploitation forestière ont été la principale source de financement de la guerre. En conséquence, l'ONU a imposé des sanctions sur les exportations de bois en provenance du Libéria, privant ainsi le NTGL d'une source importante de revenus qui aurait pu contribuer de manière significative à atténuer les graves difficultés budgétaires que connaît actuellement le pays.

2.3.1.5 En vue de relancer la sylviculture et les activités d'exploitation forestière, le NTGL, fort de l'appui des partenaires au développement, s'emploie ardemment à mettre en œuvre des mesures qui sont de nature à favoriser la levée des sanctions de l'ONU sur les exportations de bois dès le début de 2005. Ces mesures comprennent : (i) l'achèvement d'un examen externe des concessions forestières, (ii) l'instauration de la transparence des recettes du sous-secteur, et (iii) la reprise de la surveillance effective de ses activités. Le NTGL reconnaît que des efforts supplémentaires sont requis sur le court et moyen terme en vue d'élaborer une stratégie globale susceptible de favoriser une exploitation forestière durable.

2.3.1.6 **Activité minière** : Avant la guerre, l'exploitation du minerai de fer contribuait pour 23,5 % au PIB du pays et constituait alors sa plus importante activité économique. Pendant de longues années, jusqu'en 1979, le Libéria a été le deuxième plus grand producteur de minerai de fer en Afrique, ses réserves avérées se chiffrant à près de 4 milliards de tonnes. La Liberian American Swedish Joint Venture Company (LAMCO) a dominé l'exploitation de ce minerai, mais elle a dû cesser ses activités en 1989 en raison du coût élevé de l'énergie et de l'épuisement des réserves de minerais à haute teneur en fer. Les mines n'ont cependant pas échappé à la destruction par la guerre, de telle sorte que l'avenir du sous-secteur repose sur le démarrage d'activités destinées à l'exploitation du minerai de haute teneur en fer le long de la frontière guinéenne, et sur des investissements devant permettre la remise en état du lavoir, du chemin de fer, et des infrastructures portuaires de la LAMCO. L'or et les diamants sont aussi exploités au Libéria, mais les données officielles relatives à leur production sont peu fiables. L'exploitation se fait sur une petite échelle et constitue une activité transfrontalière. Le gouvernement vient d'émettre deux (2) licences d'exploration qui pourraient déboucher sur des activités minières commerciales à grande échelle.

## 2.3.2 Évolutions au plan social

2.3.2.1 **Réduction de la pauvreté et Objectifs de développement du millénaire (ODM)**: Compte tenu de la destruction causée au tissu économique, social et matériel par ce conflit qui aura duré une décennie, le Libéria s'est extrêmement appauvri, de telle sorte que le niveau de réalisation de la plupart des ODM et d'autres indicateurs socioéconomiques par rapport à 1990,

année de référence, s'est dégradé. Selon les estimations, 80 % de la population vivent avec moins de 1 \$ É.-U. par jour, tandis que 50 % vivent dans la misère noire (0,50 \$ É.-U. par jour). L'espérance de vie à la naissance est estimée à 47 ans, les taux de mortalité infantile et des moins de 5 ans se situent respectivement à 114 et 187 pour mille naissances vivantes, le premier étant presque le double de la moyenne observée dans les pays à faible revenu. 20 % des enfants de moins de 5 ans souffrent de la malnutrition. Les taux d'analphabétisme se situent à 33 et 66 % respectivement pour les hommes et les femmes, ce qui est largement supérieur aux taux observés dans les autres pays africains au sud du Sahara. C'est dire que dans les années à venir, le Libéria devra avancer à pas de géant pour se rapprocher des ODM à l'horizon 2015. Des avancées en matière de consolidation de la paix, la reprise des relations avec les partenaires au développement, et l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de développement à moyen terme dans le cadre du Document intérimaire de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP-I) contribueront certainement, dans une grande mesure, à la lutte contre la misère noire, et au suivi des progrès accomplis vers la réalisation des ODM.

**2.3.2.2 Populations déplacées :** La guerre a provoqué un vaste déplacement de populations, et fortement mis à l'épreuve les mécanismes de survie et d'adaptation de la majeure partie de la population. Les mouvements de population des zones rurales en direction des centres urbains ont pris une grande ampleur dans la mesure où les gens cherchent refuge dans les villes qui sont relativement plus sûres. Bien que les chiffres disponibles sur le Libéria d'avant la guerre fassent état d'une forte proportion de la population vivant dans les zones urbaines (40 %), la population de Monrovia a notablement gonflé pendant le conflit, exerçant une pression sur les services publics existants tels que ceux de la santé, de l'éducation, de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement. Selon les estimations des agences de l'ONU, il resterait actuellement 300 000 réfugiés libériens en Côte d'Ivoire, au Ghana, en Guinée et en Sierra Leone, et 500 000 déplacés (IDP) à l'intérieur du pays lui-même (représentant respectivement 9 % et 15 % de sa population qui est de 3,3 millions d'habitants). Aider les personnes déplacées nécessite une assistance humanitaire immédiate et efficace, mais constitue aussi un enjeu de développement à long terme, dans la mesure où il faudra reconstituer un tissu communautaire détruit.

**2.3.2.3 Prestation de services de santé :** Selon les estimations, moins de 10 % de la population libérienne ont accès à un service de soins de santé. Au total, 242 des 293 établissements de santé publique ont été pillés ou obligés de fermer leurs portes par manque de personnel et d'approvisionnements. Une bonne partie de l'infrastructure sanitaire privée a été aussi endommagée ou détruite. Les réseaux de communication et de transport sont réduits au minimum ou obsolètes. Monrovia, qui abrite environ 40 % de la population, est relativement bien dotée en infrastructures, possédant deux (2) hôpitaux publics appuyés par des ONG, trois (3) hôpitaux privés, et un réseau de centres de soins de santé primaires et de dispensaires. Cependant, en dehors de la capitale, le peu de soins de santé qui est actuellement dispensé se concentre dans les villes qui offrent des conditions de sécurité et de travail relativement meilleures, ce qui veut dire que dans la majeure partie de l'intérieur du pays, la population ne bénéficie nullement de soins de santé.

**2.3.2.4 Les risques sanitaires inhérents à la situation actuelle sont élevés.** Près de 1,3 million d'habitants de Monrovia sont exposés à des poussées endémiques de paludisme, de pneumonie, de choléra, de rougeole et d'autres maladies. Les risques liés aux maladies infectieuses sont

particulièrement élevés sur les nouveaux sites spontanés abritant les déplacés internes, qui souffrent des effets de la surpopulation, du manque d'eau potable et de mauvaises conditions d'assainissement. Dans le même temps, les répercussions de la guerre continuent à empêcher ceux qui ont besoin de traitement contre les maladies très infectieuses de rallier les sites de soins sanitaires.

2.3.2.5 Des estimations sommaires effectuées en juin et juillet 2003 par des agences humanitaires basées à Monrovia indiquent qu'un nombre important d'enfants présentent des signes de malnutrition chronique, d'avitaminose, d'anémie, de cas de maladies pouvant être prévenues par des vaccins, des infections respiratoires aiguës, de choléra et d'autres maladies diarrhéiques. Cette situation marquée par la malnutrition et les maladies pouvant être prévenues par des vaccins, particulièrement chez les enfants de moins de cinq ans, demeure alarmante. Ces enfants ont urgemment besoin d'alimentation complémentaire, de vaccination et de déparasitage. La violence sexuelle et sexospécifique (VSS) demeure un problème grave et continue à exercer une pression sur les rares services de santé existants.

2.3.2.6 Compte tenu de ce qui précède, la priorité immédiate du NTGL est de remettre en état le système de soins de santé primaires (SSP) en vue de lui permettre d'assurer des prestations de services aux plans sanitaire et nutritionnel à travers le pays et, en particulier, en faveur des populations rurales mal desservies. La stratégie envisagée consiste à jeter les bases d'une reconstruction globale du secteur des SSP en vue de lui permettre de faire face aux besoins les plus urgents des populations rapatriées et des populations rurales grâce à la redynamisation des infrastructures sanitaires et à la promotion de programmes sanitaires prioritaires ciblant les facteurs les plus influents en matière sanitaire. Il s'agira, entre autres, de prêter une attention particulière au VIH/SIDA en tenant compte du fait que les mouvements de populations et la réintégration des groupes à haut risque au sein des communautés peuvent contribuer à sa propagation. Les mesures destinées à faire urgemment face aux besoins en matière sanitaire devront être mises en oeuvre parallèlement au renforcement, sur le moyen terme, du ministère de la Santé et de la Protection sociale (MOHSW) au niveau central et à celui des districts.

**2.3.2.7 Prestation de services dans le domaine éducatif :** Le système éducatif libérien figure actuellement parmi les moins performants en Afrique subsaharienne, en raison de deux décennies marquées par l'insuffisance de ressources, le mauvais état des infrastructures, et l'insuffisance des dépenses publiques dans les budgets nationaux. Bien qu'on dispose de peu de données fiables pour les années récentes, certains éléments d'appréciation donnent à penser que la violence, la destruction à grande échelle des infrastructures, le déplacement massif des populations et la dégradation continue des institutions ont eu un effet dévastateur pratiquement sur pratiquement toutes les composantes du secteur éducatif du pays.

2.3.2.8 Avec un taux net de scolarisation (TNS) au niveau du primaire de 46 %, plus de la moitié des enfants libériens en âge d'aller à l'école n'y vont pas à l'heure actuelle. Les défis immédiats posés au NTGL dans le secteur éducatif peuvent être regroupés en trois (3) catégories: (i) la réhabilitation et la reconstruction d'au moins 25 % des écoles primaires et secondaires du pays, (ii) l'amélioration de l'accès à une éducation de base de qualité en mettant en oeuvre un programme du type « retour à l'école », et (iii) la définition et la mise en oeuvre d'une nouvelle politique éducative au service de l'économie et pour les générations à venir.

**2.3.2.9 Campagne en faveur du retour à l'école :** Grâce à l'appui des partenaires au développement tels que l'UNICEF, le gouvernement, par le biais du ministère de l'Éducation, s'est engagé dans une campagne énergique en faveur du retour à l'école. Cette campagne vise à ramener près de 1 million d'enfants en classe à l'horizon fin 2004. À la date du 30 avril 2004, un total de 7 275 troussees scolaires (dénommées "École en boîte") avaient été distribuées dans huit (8) comtés accessibles, dotant ainsi des fournitures scolaires un nombre total d'élèves estimé à 582 000. Plus de 800 sacs de toile contenant des troussees d'intervention rapide avaient été aussi distribuées dans niveau de trois (3) comtés nouvellement accessibles, où les écoles sont en train d'ouvrir leurs portes, apportant ainsi du matériel d'apprentissage à 40 000 enfants supplémentaires. Des équipes formées du ministère de l'Éducation nationale et des ONG opérant auprès des responsables de l'éducation au niveau des comtés et des districts ont procédé à l'évaluation des écoles dans neuf (9) comtés, et ont fourni des informations vitales pour la base de données de l'Évaluation rapide des espaces d'apprentissage (EREA). Cette évaluation s'étend actuellement à d'autres comtés à mesure que les conditions d'accès s'améliorent. Le personnel chargé de la planification aussi bien au ministère du Plan qu'à celui de l'Éducation est en train d'être formé à gérer la base de données et à en assurer la maintenance.

**2.3.2.10** Plus de 7 200 enseignants sont retournés à leurs postes après avoir acquis des connaissances dans le cadre d'ateliers d'orientation et des compétences en matière d'éducation rapide mettant l'accent sur les notions élémentaires d'arithmétique et l'alphabétisation, le sport et les loisirs, la prise en charge psychologique, la musique et le théâtre. Près de 13 000 enseignants attendent leur tour de participer à un atelier d'orientation de deux (2) jours. L'éducation des filles demeure au centre des priorités afin de lever les disparités hommes-femmes qui restent généralisées tout au long du système éducatif.

## **2.4 Infrastructures**

**2.4.1 Aperçu :** Le secteur libérien de l'infrastructure du transport a subi les effets pervers de la guerre civile au point qu'il s'est avéré impossible d'effectuer sa maintenance courante ou périodique, sa réhabilitation, ou d'entreprendre de nouveaux travaux de construction au cours de ces dix dernières années, ce qui a abouti à la situation actuelle caractérisée par d'énormes besoins en matière de réhabilitation.

**2.4.2 Routes :** Les routes constituent le sous-secteur dominant dans le domaine du transport; cette situation ne devra pas changer même avec le retour de la paix. Le réseau routier est long de plus de 14 000 km. Les routes primaires couvrent 1 798 km dont 567 sont revêtus. Des liaisons existent avec tous les pays limitrophes et les chefs-lieux des comtés. Le sous-secteur requiert des investissements importants en réhabilitation/maintenance.

**2.4.3 Chemins de fer :** Long de près de 500 km, le réseau ferroviaire a été construit en vue d'évacuer le minerai de fer des mines de l'intérieur du pays vers les ports de Monrovia et de Buchanan. La dernière mine a fermé ses portes peu après le début de la guerre en 1986 et, depuis, les voies n'ont pas connu d'entretien. Elles sont actuellement dans un état très déplorable. Il est désormais acquis que le coût de la réhabilitation de ces liaisons ferroviaires fera partie du coût de la réouverture de mines existantes ou de la création de nouvelles, le jour où une telle décision sera prise.

**2.4.4 Ports :** Le Libéria a quatre (4) ports dont les infrastructures sont endommagées et nécessitent le dégagement d'épaves et d'importants travaux de dragage. Le port de Monrovia reçoit la plupart des cargaisons, ceux de Buchanan, de Greenville et de Harper étant spécialisés chacun dans les mouvements d'un produit primaire spécifique. La priorité sectorielle consiste à réhabiliter les infrastructures du port de Monrovia et de parvenir à des accords avec les opérateurs sur produits primaires uniques des autres ports avant que ceux-ci ne soient rendus de nouveau opérationnels.

**2.4.5 Aéroports :** L'unique aéroport international du pays est celui de Robertsfield, situé à près de 45 km de Monrovia. Il existe de plusieurs aéroports intérieurs disposant de pistes en terre battue. Tous ces aéroports sont en mauvais état et nécessitent d'importants travaux de réhabilitation.

**2.4.6 Office libérien d'immatriculation internationale des navires et des entreprises (LISCR) :** Cet office a été créé il y a plus de 56 ans et représente de nos jours l'un des plus grands bureaux d'immatriculation du monde. Il jouit d'une bonne réputation de qualité, d'efficacité, de sécurité et de compétence, et les recettes qu'il génère se situent en moyenne entre 15 et 20 millions \$ É.-U. par an, soit près de 50 à 75 % de l'ensemble des recettes nationales de source licite. Cependant, malgré un tel flux régulier de recettes, il ne semble guère établi que ces ressources soient consacrées aux besoins de la population en matière de services sociaux prioritaires.

**2.4.7 Alimentation en eau et assainissement :** Les infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement du Libéria (WATSAN) sont dans un très mauvais état. C'est là une des conséquences directes du conflit de dix ans, exacerbées par l'insuffisance des ressources budgétaires et par les systèmes de gestion inadéquats en place. À l'heure actuelle, la population ayant accès à une eau potable salubre et à l'assainissement au Libéria est estimée à 35 %, contre 47 % pour l'Afrique subsaharienne et 74 % pour les pays à faible revenu. Par ailleurs, l'insécurité a entraîné une migration générale de la population des zones rurales en proie à l'insécurité vers les zones urbaines relativement sûres. Outre l'état d'abandon dans lequel elles ont laissé les infrastructures hydrauliques rurales, ces migrations ont provoqué une pression supplémentaire sur infrastructures urbaines d'adduction d'eau, créant ainsi un environnement où les populations sont exposées aux risques de maladies d'origine hydrique. Il est par conséquent urgent d'améliorer les équipements communautaires d'adduction d'eau et assainissement.

**2.4.8 Énergie :** La capacité de production actuelle de la société d'électricité est seulement de 1 MW. Les entreprises ont recours à leurs propres groupes électrogènes ou subissent de longues heures de coupures, ce qui augmente notablement leurs coûts de production.

## **2.5 Fardeau de la dette intérieure et extérieure et arriérés**

**2.5.1 Dette intérieure :** L'encours de la dette intérieure se chiffrait à 331 millions \$ É.-U. en fin mars 2003, ce qui représentait une augmentation de 5,7 % par rapport à la même période en 2002. Sur ce montant, 248 millions (soit 75 % de la dette intérieure totale) sont dus à l'ancienne National Bank of Liberia. Cette dette est actuellement due à la Central Bank of Liberia. Les 25 % restants sont dus à des institutions financières et à des fournisseurs privés, une situation qui se

traduit par un surendettement qui compromet la viabilité des banques commerciales du pays. En conséquence, ce le secteur privé du pays, qui fut jadis dynamique et se finançait auprès des banques commerciales, est gravement paralysé. Cette situation est exacerbée par l'énorme fardeau de la dette extérieure.

**2.5.2 Dette extérieure :** Le Libéria sort d'une décennie de guerre civile avec un grave problème d'endettement extérieur. À fin 2003, l'encours de la dette extérieure du pays était estimée à près de 2,9 milliards \$ É.-U., dont 2,63 milliards d'arriérés. Du fait de ces arriérés qui ne cessaient de s'accumuler, la Banque mondiale a suspendu ses décaissements en faveur du pays en décembre 1986. Les emprunts libériens ont été placés en situation de non-reconnaissance de revenu à partir du 1<sup>er</sup> juin 1987. À cette date, les décaissements opérés en faveur du pays se chiffraient au total à 141,3 millions \$ É.-U. sur 22 prêts, et à 91,5 millions \$ É.-U. sur 17 crédits IDA sur lesquels seuls 42,9 millions \$ É.-U. ont été remboursés. Au 31 juillet 2004, les arriérés dus par le Libéria à la Banque mondiale avaient atteint 415,9 millions \$ É.-U., contre 371 millions en décembre 2003. Au 30 juin 2004, le pays avait un engagement non honoré de 2,2 millions \$ É.-U. envers la Banque mondiale, montant qui devait être réglé en vertu de la clause de maintien de la valeur contenue dans les Statuts de l'institution. Depuis 1984, le Libéria a constamment été en situation d'arriérés vis-à-vis du FMI qui lui a adressé une déclaration de non-coopération en 1986, et suspendu son droit de vote et droits connexes en mars 2003. À fin août 2004, les arriérés du Libéria vis-à-vis de cette institution se chiffraient à 507 millions DTS, soit 718 millions \$ É.-U. Les institutions multilatérales sont de loin les plus importants créanciers du pays, représentant à peu près 52,6 % de sa dette extérieure. Après celles-ci viennent les institutions bilatérales avec 27,3 % de sa dette totale, et, enfin, les créanciers commerciaux avec 18,6 % de l'ensemble de la dette extérieure (Tableau 2.1).

**2.5.3 Évaluation du fardeau de la dette :** S'établissant à 610 % du PIB du pays à fin 2003, la dette extérieure du Libéria est insoutenable, surtout lorsqu'on la place dans la faible base de ses recettes et face aux dépenses d'équipement à consentir en vue d'assurer la réhabilitation à moyen terme de son infrastructure sociale et économique détruite. C'est pourquoi le NTGL devrait entreprendre la mise en œuvre de reformes destinées à permettre au pays d'obtenir l'allègement de sa dette auprès de ses créanciers.

**Tableau 2.1 : Dette publique et arriérés en décembre 2003 (en millions \$ É.-U.)**

Créanciers	Encours	% du total	Arriérés	% du total
<b>Total dû aux institutions multilatérales</b>	<b>1 508</b>	<b>52,6</b>	<b>1 358</b>	<b>51,7</b>
<i>dont: Groupe de la BAD</i>	245	8,6	214	8,2
<i>FMI</i>	718	25,1	718	27,3
<i>Groupe de la Banque mondiale</i>	451	15,7	373	14,2
<i>Autre institution multilatérale</i>	92	3,2	53	2,0
<b>Dette officielle due aux institutions bilatérales:</b>	<b>782</b>	<b>27,3</b>	<b>694</b>	<b>26,4</b>
<b>Créanciers commerciaux</b>	<b>534</b>	<b>18,6</b>	<b>534</b>	<b>20,3</b>
<b>Crédit-fournisseur</b>	<b>41</b>	<b>1,5</b>	<b>41</b>	<b>1,6</b>
<b>Total</b>	<b>2 865</b>	<b>100</b>	<b>2 627</b>	<b>100</b>

Source: Autorités libériennes, BAD, FMI

## 2.6 Situation en matière de gouvernance

2.6.1 L'absence d'un environnement de nature à encourager et pérenniser la transparence, la justice, l'obligation de rendre des comptes et la participation populaire au processus de gestion des affaires de la nation a, au fil des ans, paralysé les institutions nationales et compromis la mise en œuvre de programmes qui devaient se traduire pour le pays par des résultats tangibles au plan du développement. La guerre civile, qui aura duré 14 ans, a notoirement exacerbé cette situation qui, en 2004, s'était détériorée à un point tel que tous les systèmes ou institutions destinés à garantir la bonne gouvernance étaient soit inexistantes ou tout à fait inappropriés.

2.6.2 Cette situation insatisfaisante en matière de gouvernance se caractérise par un système administratif autoritaire et extrêmement centralisé, un appareil judiciaire inefficace et surchargé, des institutions publiques centrales et locales faibles et inefficaces, une corruption généralisée, la mauvaise gestion économique et financière, et des politiques et programmes de développement économique mal conçus. La centralisation à outrance du pouvoir politique à Monrovia, qui était perceptible dès les années 90, a abouti à cette situation de mauvaise gouvernance où, à l'évidence, il existe peu ou pas de systèmes de contrôle ou de mécanismes de gouvernance responsables et transparents. Le déni d'autorité sociale et politique qui frappe l'écrasante majorité des habitants a inhibé leur capacité à oeuvrer à l'amélioration de leurs conditions d'existence, ce qui a contribué à l'instauration d'un environnement propice à la corruption massive à tous les niveaux de la société, dans la mesure où les structures et processus juridiques, politiques et économiques de l'État ont été pervertis et réduits à servir les intérêts privés des élites dirigeants et de leurs alliés.

2.6.3 La corruption vient en tête de liste des facteurs qui ont contribué à cette situation socioéconomique et politique difficile du Libéria, caractérisée notamment par une pauvreté généralisée. Cette corruption s'explique par un certain nombre de facteurs, parmi lesquels figurent les maigres salaires payés aux travailleurs et les mauvaises conditions de service qui leur sont faites, l'absence de l'obligation effective de rendre des comptes, le manque de transparence et de suivi des mécanismes, ainsi que l'impunité et la protection dont bénéficient les auteurs d'infractions privilégiés.

2.6.4 Le système judiciaire libérien a longtemps fonctionné dans un environnement qui ne favorise pas l'accès des populations à une justice impartiale et équitable. Ce système souffre d'un personnel peu motivé et insuffisant, et de problèmes de logistique, qui se traduisent par une accumulation de dossiers non traités et des retards dans la tenue des procès. Les tribunaux sont aussi confrontés à plusieurs sortes de contraintes, dont la limitation de leur compétence à des infractions relativement mineures, le peu de formation donné en matière de procédures judiciaires et de droits de l'homme et, le plus important, le manque de support logistique.

2.6.5 C'est compte tenu de cet environnement de mauvaise gouvernance que le NTGL a, dans le cadre de l'Évaluation conjointe des besoins (ECB), demandé la refonte et la restructuration complète de la fonction publique, du système judiciaire, et des forces de sécurité. Les réformes envisagées visent aussi à la mise en œuvre de mesures destinées à mettre fin à la corruption systémique et à décentraliser les mécanismes et structures sociaux, politiques et économiques. Pour ce faire, un Secrétariat à la réforme de la gouvernance a été mis sur pied dans le cadre de l'Accord global de paix (CPA), avec pour mission de promouvoir les principes de bonne gouvernance dans un Libéria débarrassé de la guerre. Les tâches spécifiques devant contribuer à la réalisation de cette mission comprennent: (i) le réexamen du programme actuel de promotion de la bonne gouvernance au Libéria afin d'adapter sa portée et sa stratégie, (ii) l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités en matière de gestion des affaires publiques, (iii) le respect des principes d'obligation de rendre des comptes et de transparence dans toutes les institutions publiques, et (iv) l'appui à la mise en œuvre du processus de décentralisation.

2.6.6 À cette pléthore de problèmes s'ajoutent la faiblesse et l'inefficacité de la fonction publique réputée pour la mauvaise qualité de ses prestations de services, notamment en direction des pauvres. Cette fonction publique a été de tous les temps excessivement centralisée, offrant très peu de mesures incitatives internes, caractérisée par des ressources humaines et des capacités institutionnelles insuffisantes et par son incapacité d'étendre ses services aux citoyens les plus démunis. Le favoritisme et le népotisme dans le recrutement, l'insuffisance des salaires allié aux mauvaises conditions de travail, le peu d'opportunités existant en matière de formation, la corruption et la prévarication, l'absence d'application effective des règles et réglementations, ainsi que les mauvaises prestations de services, sont autant de maux qui minent encore la fonction publique du pays. Cette situation s'est traduite par la formulation et la mise en œuvre de politiques inappropriées et, par conséquent, par une mauvaise performance économique.

2.6.7 D'autres problèmes essentiels identifiés en matière de gouvernance sont (i) l'absence de politiques destinées à protéger les groupes vulnérables, (ii) des réseaux de communication faibles et inefficients, (iii) les atteintes aux droits de l'homme, (iv) le manque de principes efficaces de

saine gestion, (v) le manque de mécanismes efficaces pour faire appliquer les règles et règlements, (vi) l'absence de conscience politique, particulièrement chez les pauvres, en ce qui concerne leurs droits et obligations.

**2.6.8 Organisations de la société civile (OSC) :** Du fait de la guerre civile prolongée, les organisations de la société civile se sont effondrées et, par conséquent, ne sont pas capables, dans leur état actuel, d'influencer les politiques et programmes gouvernementaux en faveur des pauvres. Elles sont désorganisées et fragmentées, et la plupart ne disposent pas de capacités techniques et d'autres ressources qui leur permettraient d'assurer plus efficacement leurs fonctions de plaidoyer.

**2.6.9** Sans une profonde révision et refonte des institutions et des pratiques qui sous-tendent les relations entre l'État et la société civile, le processus de rétablissement nécessaire pour remédier aux atrocités commises au cours du conflit pourrait être sérieusement compromis. Outre l'urgence qu'il y a de réhabiliter et de redynamiser la fonction publique, il est indispensable d'aligner les pratiques de l'État sur les normes de transparence et de gouvernance respectueuse des lois. Faute d'améliorer les capacités en matière de planification économique, de coordination et de prestation des services essentiels, conjuguées à la participation de la société civile au processus, les efforts de redressement, plus particulièrement au niveau local, mettra du temps pour porter leurs fruits et ne résisteront pas à l'épreuve du temps. De toute évidence, l'appui des partenaires au développement est nécessaire pour compléter les efforts du NTGL dans ce domaine.

**2.6.10 Questions liées à la problématique hommes-femmes:** Réunies sous la bannière du Réseau des femmes pour la paix dans la région du fleuve Mano, les femmes libériennes continuent de prendre une part active à la consolidation du processus de paix. Cependant, malgré leurs efforts, l'Assemblée législative nationale de transition (NTLA) ne compte que quatre (4) femmes parmi ses soixante-seize (76) membres, le gouvernement de vingt et un (21) membres ne compte que trois (3) femmes dans ses rangs. Le déficit majeur qui attend l'assemblée et le gouvernement qui seront issus des élections d'octobre 2005 consistera donc à mettre en œuvre des politiques axées sur l'instauration de l'équité entre les sexes en faveur des femmes et des jeunes fille, dans le contexte de leur participation continue à la consolidation du processus de paix, dans la fonction publique, et dans l'octroi de toutes formes de possibilités d'éducation et de formation susceptibles de favoriser l'émergence d'une culture portée sur le renforcement des capacités de la population, sans distinction de sexe.

**2.6.11 Environnement :** Les questions environnementales doivent être convenablement résolues au cours de la période de transition afin de jeter les bases d'une mise en valeur plus durable des ressources naturelles du Libéria. Les questions faisant l'objet d'une préoccupation majeure dans ce domaine concernent, entre autres: (i) le cadre institutionnel détruit, (ii) la dégradation des terres et la déforestation illégale, (iii) les activités minières, et (iv) la dégradation et la pollution urbaines. Ces problèmes nécessitent des solutions en vue de l'élaboration de stratégies de développement à moyen terme, éventuellement dans le cadre du Document intérimaire de stratégie de réduction de la pauvreté.

## 2.7 Défis posés à la consolidation de la paix et à la relance de l'économie à moyen terme

2.7.1 Si la paix est entièrement rétablie, le Libéria est virtuellement à même de réaliser et de maintenir des taux de croissance économique plus rapide sur le long terme. Cependant, plusieurs entraves devront être urgemment éliminées sur le moyen terme redresser l'économie et faire reculer la pauvreté de manière durable. Dans l'immédiats, les défis à relever comprennent les suivants : (i) la relance de l'économie et le maintien de la discipline budgétaire, (ii) la résolution des problèmes sociaux afférents à la réinstallation des personnes déplacées, (iii) la lutte contre le chômage, (iv) la reconstruction des institutions détruites, (iv) la lutte contre l'épidémie menaçante du VIH/SIDA, et (v) la réintégration des enfants soldats.

2.7.2 **Relance de l'économie** : Le défi qui se pose pour la période de transition consiste à jeter les bases d'une croissance économique à long terme. Dans l'avenir plus immédiat, la croissance et la relance économique constituent des facteurs essentiels devant assurer à la population libérienne des emplois durables et des moyens de subsistance. C'est là une nécessité plus particulièrement impérieuse pour les groupes vulnérables, tels que les ex-combattants et les rapatriés. La relance de l'économie doit être menée sur plusieurs fronts. En premier lieu, il est primordial de redynamiser le secteur agricole dans la mesure où celui-ci représente près de 50 % du PIB et occupe près de 75 % de la main-d'œuvre. Deuxièmement, le sous-secteur forestier, qui a contribué pour près de 18 % au PIB en 2002 et attiré une forte proportion d'investissements directs étrangers, doit être relancé et géré efficacement en prévision de la levée des sanctions de l'ONU. Troisièmement, le Libéria doit planifier, même à ce stade précoce, la réhabilitation et la reconstruction de son infrastructure détruite. Quatrièmement, le renforcement de la gestion des recettes est vital pour s'assurer qu'à l'avenir, les abondantes ressources naturelles du pays ne serviront plus à alimenter des conflits, mais contribueront plutôt à sa croissance économique. Enfin, des mesures devront être mises en place en vue de restaurer la confiance des investisseurs et de créer un environnement propice à la reprise des activités du secteur privé.

2.7.3 **Défis sociaux** : Tout aussi préoccupant dans un Libéria sortant de guerre est le défi lié à la réinstallation des populations déplacées, des réfugiés rapatriés et d'autres victimes de guerre vulnérables. L'enjeu est énorme si l'on le place dans le cadre d'une économie exsangue et qui peine encore à mobiliser des recettes. En outre, les efforts déployés en matière de réintégration doivent être déployés à grande échelle afin de gérer la crise humanitaire potentiellement explosive alimentée des retours massifs de réfugiés à partir des pays limitrophes.

2.7.4 **Lutte contre le chômage** : Face à un taux de chômage estimé à 85 % et à des niveaux de pauvreté excessivement élevés, l'objectif primordial du NTGL consiste à faire baisser le taux de chômage. Compte tenu des espoirs placés dans les dividendes de la paix à travers le pays, la création d'emplois et d'opportunités génératrices de revenus pour les jeunes, les ex-combattants et autres victimes de guerre vulnérables est une nécessité absolue. L'urgence de cette question est accentuée par le fait que les ex-combattants, à part qu'ils n'ont guère ou pas de formation, sont en train d'être réintégrés dans une société où sévissent durement le chômage et le sous-emploi. Réinstaller des populations déplacées et procurer des emplois lucratifs aux combattants démobilisés et aux personnes affectées par la guerre demeureront les préoccupations les plus urgentes sur le plan social et sécuritaire pour ce pays sortant d'un conflit et, ce, sur le court et moyen terme.

**2.7.5 Reconstruction des institutions détruites :** L'autre défi capital pour le Libéria émergeant d'un conflit porte sur la reconstitution des capacités institutionnelles et humaines dans le secteur public et le secteur privé. La plupart des institutions gouvernementales commencent à peine à se remettre du pillage intensif qui a durement éprouvé leurs capacités à fournir ne serait-ce des informations économiques de base. La prestation des services essentiels a été réduite de manière drastique, entraînant la congestion de celles des institutions existantes, telles que les formations sanitaires et les établissements éducatifs, et des retards considérables dans l'administration de la justice et d'autres fonctions liées à la gouvernance dans le secteur public. L'administration des collectivités locales s'est elle aussi pratiquement effondrée, même à Monrovia. Le manque de ressources, d'équipements et d'outils de travail a davantage compliqué la situation, tout comme l'ont fait les bas salaires qui sont tombés nettement au-dessous du coût de la vie. Un appui substantiel des donateurs est urgemment nécessaire sur le moyen terme pour faire face à cette situation. Le souci premier étant de privilégier la reconstitution et la réhabilitation des capacités de l'administration des collectivités locales, de relancer la prestation des services sociaux de base tels que la santé, l'éducation et autres services communautaires, de renforcer les institutions de gouvernance et de restaurer la confiance dans l'État de droit.

**2.7.6 Lutte contre l'épidémie menaçante du VIH/SIDA :** Le VIH/SIDA constitue incontestablement une menace pour la population et le développement à long terme du pays. Plusieurs facteurs de risque qui ont contribué à cette pandémie dans d'autres pays africains ont longtemps été présents au Libéria. L'effet de ces facteurs sur la propagation de la pandémie a été renforcé par les manquements au droit et l'effondrement des communautés sociales suite au conflit qui n'en finissait pas. En décembre 2002, son taux de prévalence était de 8,1 %; il est depuis monté à un niveau compris entre 11 et 12 % en décembre 2003. La prévention contre l'épidémie, notamment l'élaboration d'une politique nationale en la matière ainsi que la conception de mécanismes de mise en œuvre et de suivi, s'impose comme une nécessité absolue pour endiguer sa propagation.

**2.7.7 Réintégration sociale des enfants soldats :** En avril 2003, l'Office de coordination des affaires humanitaires des Nations Unie (OCHA) rapportait que près de 15 % des combattants désarmés par la MINUL étaient des enfants. Selon *Amnesty International*, le nombre d'enfants soldats du Libéria est estimé à 21 000, et une grande partie d'entre eux se trouve dans des zones dans lesquelles les forces de maintien de la paix ne se sont pas encore déployées. En mai 2004, celles-ci avaient désarmé 366 garçons et 72 filles à Buchanan, et 195 garçons et 28 filles à Tubmanburg. Intégrer les enfants soldats désarmés dans le système éducatif formel et informel constituera un enjeu fondamental pour le Libéria dans les années à venir. Pour commencer, des efforts doivent être faits en vue de renforcer les capacités du ministère de l'Éducation, et des stratégies devront être élaborées afin de réintégrer les enfants soldats, les orphelins et autres victimes de guerre vulnérables dans le système éducatif formel et dans des instituts de formation professionnelle, permettant ainsi d'éviter de les voir absorbés par les formes les plus viles du travail des enfants. De toute évidence, l'appui des partenaires au développement est nécessaire en vue de compléter les ressources de l'État dans ce domaine.

### **III. PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT**

#### **3.1 Cadre intérimaire axé sur les résultats (RFTF) 2004-2005**

3.1.1 Contrairement aux autres pays sortant de conflit, le Libéria a élaboré un programme de développement économique détaillé et axé sur les résultats. Ce programme repose sur le document d'évaluation conjointe des besoins qui a été établi en décembre 2003. Les conclusions de cette évaluation sont énoncées dans un document intitulé « Cadre intérimaire axé sur les résultats » (RFTF), qui comporte 10 thèmes. Le RFTF constitue à la fois une stratégie du NTGL et un accord de partenariat entre le Libéria et ses donateurs partenaires au développement. C'est l'ossature du cadre de développement national du gouvernement, et pourrait être intégré au DSRP au fur et à mesure que des processus d'analyse et de consolidation plus vigoureux seront mis en place pour éclairer une stratégie à long terme de réduction de la pauvreté. Le RFTF a été exposé par le NTGL lors de la Conférence internationale sur la reconstruction du Libéria tenue en février 2004 à New York. Il comporte des objectifs crédibles et réalistes axés sur des résultats durables, et prévoit des mécanismes de mise en œuvre qui sont viables dans l'environnement institutionnel qui prévaut actuellement. Il regroupe des systèmes destinés à l'usage de toutes les parties prenantes pour suivre la mise en œuvre et les résultats, évaluer les réalisations, et vérifier l'utilisation faite des ressources extérieures. La stratégie comporte au moins neuf (9) volets intimement liés.

3.1.2 Le premier volet a trait au maintien de la paix dans le pays et à l'atténuation de son impact déstabilisateur sur les autres pays ouest-africains. Cet objectif sera atteint à travers les actions de maintien de la paix. Au nombre des objectifs stratégiques pertinents relevant de ce volet figure le déploiement intégral et efficace des forces de maintien de la paix de la MINUL afin de faciliter l'exécution du programme intérimaire. La mise en œuvre de ce volet évolue comme prévu.

3.1.3 Le deuxième volet porte sur le désarmement, la démobilisation, la réhabilitation, la démobilisation et la réintégration (DDRR) des ex-combattants afin d'en faire des membres productifs de la société. Parmi les éléments stratégiques pertinents relevant de ce volet figurent : (i) le succès du désarmement et de la démobilisation d'un nombre pouvant aller jusqu'à 50 000 ex-combattants, ainsi que le ramassage et la destruction de 70 000 armes à l'horizon décembre 2004, (ii) la démobilisation et la pleine réintégration des ex-enfants soldats, ainsi que l'accompagnement psychologique de tous les ex-combattants, et (iii) l'intégration au sein de la société libérienne d'au moins 50 % de tous les ex-combattants adultes d'ici à décembre 2005. L'exécution du programme DDRR a connu un certain succès bien qu'il reste beaucoup à faire pour réintégrer les ex-combattants, enfants et femmes en particulier, et parachever la mise en œuvre complète du programme avant les élections d'octobre 2005.

3.1.4 Le troisième volet consiste à permettre aux Libériens qui se sont réfugiés à l'étranger et aux déplacés de l'intérieur de retourner dans leur lieu d'origine. Les objectifs stratégiques relevant de ce volet comprennent : (i) fournir des moyens de transport et une aide alimentaire à 250 000 rapatriés, (ii) assurer à 73 000 ressortissants de pays tiers et à un nombre de déplacés de

l'intérieur pouvant aller jusqu'à 500 000, l'accès à la protection sociale, à l'assistance juridique et aux services sociaux de base tels que la santé et l'éducation.

3.1.5 Le quatrième volet consiste à mettre en place des institutions de gouvernance de nature à promouvoir l'État de droit, le respect des droits de l'homme, le renforcement des capacités du secteur public, un système efficace dans les domaines judiciaire, policier et pénitentiaire, ainsi que le rétablissement et la responsabilisation des autorités locales et de la société civile. Les objectifs stratégiques pertinents relevant de ce volet comprennent : (i) la reconstitution de la société civile au sein des communautés libériennes de manière à promouvoir et faire respecter les droits de l'homme, et favoriser la prise en charge des besoins spécifiques des femmes et des enfants, (ii) la mise en place d'institutions fonctionnelles indispensables à la préservation de l'État de droit, et à la promotion d'un développement démocratique, notamment une force de police aux effectifs triés sur le volet et bien gérée, un système judiciaire et des juridictions répressives opérationnels, ainsi que des services pénitentiaires.

3.1.6 Le cinquième volet est destiné à préparer le terrain pour des élections démocratiques à la fin de la période de transition 2004-2005, permettant ainsi de lancer la phase suivante du processus de développement national en donnant aux Libériens la possibilité de se doter d'un gouvernement disposant d'un mandat clair pour diriger le pays. Les objectifs stratégiques pertinents relevant de ce volet comprennent : (i) l'enregistrement massif des électeurs et la délimitation des circonscriptions électorales à l'horizon mi-2005, (ii) le lancement d'une campagne de sensibilisation à l'échelle nationale, et (iii) la finalisation des préparatifs qui devront permettre la tenue d'élections libres, justes et transparentes en octobre 2005.

3.1.7 Le sixième volet consiste à accroître l'accès aux soins de santé primaires, à l'éducation et à des infrastructures communautaires d'approvisionnement en eau et d'assainissement, de manière à procurer aux gens le minimum requis pour la satisfaction de leurs besoins essentiels. Dans cette optique, le NTGL s'efforcera de : (i) réduire la prévalence du VIH/SIDA, du paludisme, des maladies diarrhéiques et d'autres risques sanitaires qui minent la productivité économique et sapent la cohésion sociale, (ii) accroître l'accès à un enseignement primaire et secondaire de qualité, par la réhabilitation d'au moins 25 % des bâtiments scolaires détruits, (iii) améliorer l'accès aux services d'approvisionnement en eau et d'assainissement en milieu rural et urbain, et (iv) synchroniser la fourniture des services de base avec des initiatives de développement à base communautaire.

3.1.8 Le septième volet consiste à restaurer la capacité de production et les moyens de subsistance en mettant un accent particulier sur l'agriculture, l'aquaculture et les pêches marines, les activités de développement à base communautaire, et la création de filets de sécurité sociale pour les groupes particulièrement vulnérables. Parmi les objectifs stratégiques pertinents relevant de ce volet figurent : (i) la facilitation de la réintégration des ex-combattants, la réinstallation des déplacés internes et des rapatriés, et la redynamisation des communautés par la création pour tous de opportunités d'emploi dignes de ce nom, et (ii) le renforcement de l'accès aux intrants agricoles dont la nécessité se fait urgemment sentir pour l'agriculture de subsistance et la production communautaire.

3.1.9 Le huitième volet vise à jeter les bases de la reconstruction de l'infrastructure du pays à la fois pour accompagner le développement à base communautaire et créer un environnement propice à l'investissement privé. À ce volet est liée la nécessité de créer des conditions favorables au renforcement de la confiance des investisseurs et de la communauté des bailleurs de fonds. Parmi les objectifs stratégiques pertinents relevant de ce volet figure la mise en œuvre de mesures tendant à : (i) assurer une gestion convenable des ressources naturelles du pays, (ii) améliorer la gestion des finances publiques et du secteur bancaire et, dans le même temps, mettre en place un système efficace d'audit des entités publiques.

3.1.10 Le dernier volet consiste à mettre en place un mécanisme par lequel le NTGL et ses partenaires au développement puissent ensemble suivre l'exécution du programme intérimaire 2004-2005, gérer les contributions, superviser l'exécution du RFTF, suivre les progrès accomplis et rendre régulièrement des réalisations du programme et de leur impact. Le dernier rapport du genre a été présenté en octobre 2004 aux Nations Unies à New York.

3.1.11 **Financement du RFTF** : Le RFTF a été présenté par le NTGL, en partenariat avec les Nations Unies, la Banque mondiale et les États-Unis lors de la Conférence internationale sur la reconstruction du Libéria tenue à New York en février 2004 et visant à obtenir un appui massif en faveur des efforts de reconstruction du pays dans sa situation de sortie de guerre. La conférence a laissé entrevoir de la part des donateurs de bonnes dispositions perceptibles à l'égard du Libéria, dans la mesure où quelque 520 millions \$ É.-U. ont été promis pour sa reconstruction et sa réhabilitation en 2004 et 2005. Les annonces de contributions ont nettement dépassé les besoins de financement pour la période, estimés à 487,70 millions \$ É.-U. pour la reconstruction et 85 millions pour l'assistance humanitaire. Cependant, l'aide réellement reçue est de loin inférieure aux promesses faites à New York.

## 3.2 Évaluation du RFTF

3.2.1 Le NTGL a été loué pour avoir élaboré le RFTF, quoique beaucoup reste à faire pour sa mise en œuvre. Les lenteurs que connaît son exécution sont essentiellement dues au fait que le gouvernement n'a toujours pas pu étendre son contrôle sur certaines parties du pays précédemment tenues par les rebelles. En outre, l'insuffisance des moyens disponibles et le délai relativement court qui s'est écoulé depuis que le NTGL est aux affaires ont aussi contribué à ralentir le rythme de sa mise en œuvre. Quoique l'exécution du programme économique de base ait été couronnée de succès en 2004, des défis majeurs subsistent, en particulier en ce qui concerne l'exécution du plan d'action sur la gouvernance, la réinstallation des populations déplacées, la réhabilitation des capacités institutionnelles détruites du secteur public, la relance des secteurs productifs de l'économie (agriculture et activités minières), et l'amélioration de la prestation des services publics de base, tels que la santé et l'éducation.

3.2.2 En raison de la pénurie aiguë de ressources, la mise en œuvre du RFTF devrait également être érigée en priorité, et certains domaines (thèmes) renforcés pour tenir compte des difficultés économiques actuelles auxquels le Libéria se trouve confronté. Le programme présente un certain nombre de faiblesses, parmi lesquelles il y lieu de citer le peu de cas fait par le RFTF de la promotion de politiques destinées résolument à encourager les investissements directs étrangers, en particulier dans les sous-secteurs des mines, de la foresterie et de

l'hévéaculture, d'une part, et à redynamiser le secteur privé, d'autre part. La formulation et la mise en œuvre de telles politiques, même à ce stade précoce, pourraient avoir un impact immédiat sur la réduction de la pauvreté grâce à la création d'emplois directs et indirects et à l'augmentation des recettes publiques. Une analyse plus approfondie des obstacles actuels à la relance économique aurait également pu être effectuée et utilisée pour étayer le RFTF.

**3.2.3 En outre**, quoique le cadre macroéconomique soit approprié pour le RFTF, il est extrêmement vulnérable vu sa forte dépendance à l'égard des financements octroyés par les bailleurs de fonds. Les retards dans les décaissements, qui sont courants dans les budgets tributaires des concours des donateurs, pourraient faire capoter l'exécution du programme. En conséquence, dès l'amorce de la reprise économique, des mesures adéquates devraient être prises pour réduire progressivement cette dépendance.

**3.2.4 Enfin**, il existe des domaines où il y a encore place pour des améliorations en vue de renforcer l'appropriation du RFTF. Une planification minutieuse est certainement nécessaire pour organiser des discussions au sein de groupes cibles homogènes, tels que les déplacés internes, les réfugiés, les ex-combattants, les femmes et les jeunes, et les acteurs du secteur informel. De tels échantillonnages ciblés permettraient d'identifier les freins majeurs au développement qui affectent les franges les plus vulnérables de la société.

### 3.3 Défis et risques

**3.3.1 Consolidation de la paix**: Du fait des désordres économiques, sociaux et matériels importants causés par la guerre civile prolongée, le Libéria est confronté à trois (3) risques majeurs. Le premier a trait aux problèmes d'ordre sécuritaire. Si le déploiement de la MINUL se poursuit à un rythme trop lent et/ou que le processus de désarmement et de démobilisation continue à connaître des difficultés, des tensions pourraient resurgir et poser un risque réel de résurgence de la violence. Ramener les vastes zones du pays encore sous l'emprise des rebelles sous le contrôle de la MINUL et réaliser un désarmement complet des factions armées constituent des préalables à une transition et à un développement réels. En outre, la persistance de l'instabilité dans l'ensemble de la région, plus particulièrement en Côte d'Ivoire, constitue un risque permanent pour la situation sécuritaire du pays. La présence de la MINUL dotée d'un mandat fort du Conseil de sécurité, conjuguée à une action rapide sur les volets du RFTF ayant trait à la sécurité, au DDRR et aux moyens de substance, revêt une importance capitale pour atténuer ce risque. Le Groupe de la Banque et d'autres bailleurs de fonds se sont engagés à appuyer les efforts visant à renforcer la coopération et le dialogue au plan régional à travers, par exemple, sa Stratégie d'aide à l'intégration régionale envisagée pour l'Afrique de l'Ouest.

**3.3.2 Corruption** : Le second risque est lié à la corruption, particulièrement à la tradition de mauvaise gouvernance qui prévaut dans le pays et qui, par le passé, a dépouillé l'État de ses ressources et de sa légitimité. Quoique le NTGL soit fermement déterminé à promouvoir un "changement de culture" fondé sur la transparence et l'obligation de rendre des comptes dans la gestion des affaires publiques et la conduite des réformes fondamentales, cet engagement doit encore se traduire en actions concrètes, notamment par des poursuites judiciaires au fur et à mesure que des cas délictueux sont découverts. Faute de quoi, la mise en œuvre du RFTF risque d'être sérieusement compromise.

**3.3.3 Cohésion gouvernementale:** Le NTGL pourrait s'avérer ingérable et, dans le pire des cas, s'effondrer si les intérêts opposés des anciennes factions belligérantes prennent le pas sur le souci de mener à bien la gestion de la période intérimaire. Le cas échéant, il deviendrait impossible de mettre en œuvre le RFTF. Le risque de survenue d'une telle situation est atténué par l'appui ferme des partenaires au développement.

#### **IV. DIALOGUE AVEC LES PARTENAIRES AU DÉVELOPPEMENT**

##### **4.1 État du dialogue sur la coordination entre les bailleurs de fonds**

4.1.1 Un cadre de coordination à deux volets a été proposé par le NTGL lors de la conférence pour gérer l'exécution du RFTF (voir thème 10). Le premier volet porte sur la mise en place d'un Conseil de planification des orientations stratégiques (PPB), alors que le second a trait au Comité de travail de niveau technique. Le PPB est chargé de donner des orientations stratégiques générales tout au long du processus de mise en œuvre, tandis que le Comité de travail technique est chargé au quotidien de la coordination, du suivi, de l'évaluation, et de l'établissement de rapports sur les progrès accomplis dans l'exécution du programme.

4.1.2 Le Groupe de la Banque, en partenariat avec le gouvernement et ses partenaires au développement, poursuivra son dialogue sur les réformes stratégiques, la reconstruction et la réhabilitation, axé sur le renforcement d'une coordination efficace des activités des bailleurs de fonds et les apports de ressources au Libéria. Ce dialogue sera mené dans le cadre du thème 10 du RFTF. Pour ce faire, la Banque mondiale a accepté de jouer les premiers rôles dans la mise sur pied et le renforcement de la Cellule de coordination des bailleurs de fonds qui sera installée à Monrovia. Dès qu'elle sera pleinement opérationnelle, cette cellule sera administrée par un bureau d'appui technique et assurera la liaison avec tous les partenaires au développement du pays. Le mécanisme s'efforcera d'obtenir de ceux-ci qu'ils se réunissent régulièrement tous les six (6) mois. Un dispositif de coordination renforcé des bailleurs de fonds est indispensable pour inspirer la confiance dans le processus du RFTF et renforcer la capacité d'absorption de l'aide du pays, ce qui s'avère crucial pour la période à venir. Ce volet sera financé sur le Fonds d'affectation spéciale en faveur des pays à faible revenu en difficulté (LICUS).

##### **4.2 État du dialogue avec les Institutions de Bretton (IBW)**

4.2.1 **Banque mondiale :** Ainsi qu'il a été indiqué à la section 2.5.3, la Banque mondiale a suspendu ses décaissements en faveur du Libéria en décembre 1986 pour cause d'accumulation d'arriérés. Cependant, depuis la signature de l'Accord global de paix (CPA) en juin 2003, elle a participé aux missions d'évaluation regroupant plusieurs bailleurs de fonds du pays, a été un des hôtes de la Conférence internationale sur la reconstruction du Libéria organisée en février 2004, et a élaboré une stratégie de renforcement qui a été approuvée par son Conseil d'administration en mars 2004. Celui-ci a aussi approuvé en avril 2004 en faveur du pays des ressources sous forme de don d'un montant 4 millions \$ É.-U. destinées au renforcement de ses capacités institutionnelles.

4.2.2 En 2005, la Banque mondiale prévoit d'effectuer une évaluation de la pauvreté, des établissements de prestations de services de santé et d'éducation, de l'infrastructure, et une étude

sur les perspectives de croissance économique du pays. Ces évaluations sont importantes, compte tenu de la destruction causée par la guerre civile aux plans social, économique et matériel. Par ailleurs, elle prévoit d'effectuer des Études économiques et sectorielles axées sur la revue des conditions socioéconomiques qui prévalent en dehors de Monrovia. Enfin, en appui au renforcement des capacités institutionnelles du pays et à ses réformes en matière de gouvernance, la Banque envisage d'entreprendre une revue rapide de la gestion des dépenses publiques et une évaluation de la responsabilité fiduciaire, et d'élaborer un document sur la gouvernance institutionnelle et la foresterie. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2004, elle a établi un Bureau national à Monrovia en vue de mieux coordonner ses activités dans le pays.

**4.2.3 FMI :** Depuis sa prise de fonction, le NTGL a fait preuve de sa volonté de poursuivre des politiques saines, ce qui a permis de jeter les bases d'une reprise des consultations avec le FMI. Le Libéria effectue aussi des paiements symboliques mensuels de 50 000 \$ É.-U. au FMI en vue d'apurer ses arriérés. Compte tenu de ces faits, le FMI a élaboré le Rapport sur la situation et les perspectives économiques du pays sortant de conflit pour la période janvier-juin 2004, et le Rapport sur la situation économique post-conflit et le Programme économique pour 2004/2005. Sur la base de ces rapports, son Conseil d'administration a décidé d'autoriser l'assistance technique au Libéria, en particulier dans les domaines des opérations monétaires, du renforcement des systèmes de paiement, de l'amélioration du système bancaire grâce à une restructuration adéquate, et de renforcement des opérations de la Banque centrale du Libéria. Le FMI collabore aussi avec les autorités du pays en vue de la mise en oeuvre au début de 2005 d'un Programme suivi par ses services. La mise en oeuvre d'une série de mesures essentielles dans le cadre de ce programme est de nature à créer les conditions requises pour amener le Conseil d'administration du FMI à envisager l'annulation de sa déclaration de non-coopération et, par la suite, le rétablissement des droits de vote du pays.

### 4.3 **Autres partenaires au développement**

**4.3.1 PNUD :** Le Pnud fournit actuellement au pays une assistance technique dans la coordination du désarmement et de la démobilisation des ex-combattants. Dans le même temps, il fournit un appui vital au NTGL sous forme d'assistance dans l'élaboration d'un plan global de reconstruction nationale, notamment la reconstruction de l'infrastructure sanitaire, éducative et hydraulique. Par ailleurs, il fournit une assistance technique pour le renforcement des capacités des ministères clés et le financement de la réhabilitation des bâtiments à usage de bureaux.

**4.3.2 Union européenne (UE):** L'Union européenne intervient essentiellement dans les domaines de l'assistance humanitaire et de la réinstallation des déplacés, ainsi que dans la mise en oeuvre du programme DDRR, la fourniture des services de base, en particulier la santé et l'éducation, et la coordination de l'ensemble de l'aide au développement de source bilatérale. L'UE apporte aussi son assistance dans l'audit de la Banque centrale du Libéria et de toutes les entités génératrices de recettes.

**4.3.3 États-Unis d'Amérique:** Les États-Unis représentent pilote l'action internationale engagée pour venir à bout de la crise libérienne, et ont apporté près du tiers des ressources totales demandées par les Nations Unies. En outre, une Équipe du Trésor américain est présente à Monrovia, où elle assure l'assistance technique dans les domaines du budget, de l'administration

fiscale, de la gestion de la dette, et du contrôle des banques, notamment la mise en œuvre de mesures de lutte contre le blanchiment d'argent. Les États-Unis ont aussi promis de fournir l'appui et l'impulsion nécessaires pour apurer les arriérés du Libéria envers le Groupe de la Banque, et ont déjà versé une première contribution de 15 millions \$ É.-U. à cette fin. L'USAID donne suite aux propositions des organisations non gouvernementales et appuie les activités considérées par les Nations Unies comme les plus urgentes et les plus appropriées, et apporte son soutien au programme DDDR.

## **V. STRATÉGIE D'ASSISTANCE DU GROUPE DE LA BANQUE**

### **5.1 Portefeuille du Groupe de la Banque**

5.1.1 La Banque a été absente du Libéria depuis que le pays est tombé en situation d'arriérés envers le Groupe de la Banque en 1984. Cette suspension a entraîné l'annulation de la totalité du portefeuille d'opérations alors en cours. Avant cet événement malheureux, le portefeuille de projets et programmes de la Banque dans le pays représentait un engagement total de 230 millions \$ É.-U pour de 23 opérations. Sur ce chiffre, dix-huit (18) opérations ont été achevées et cinq (5) ont été annulées car, à mesure que le conflit prenait de l'ampleur, leur exécution devenait impossible et le pays éprouvait des difficultés pour honorer ses obligations vis-à-vis de la Communauté internationale, y compris le Groupe de la Banque. Deux opérations d'aide d'urgence financées par des dons ont également été menées à bonne fin en 1999 et 2003.

5.1.2 **Projets régionaux :** Au plan régional, la Banque a préparé deux (2) interventions pour l'Afrique de l'Ouest, qui profiteront toutes deux au Libéria. La première est le projet de prévention du VIH/SIDA couvrant les États riverains du fleuve Mano (Libéria, Sierra Leone et Guinée) et l'ouest de la Côte d'Ivoire. Le projet, qui cible prioritairement les réfugiés et leurs communautés d'accueil, porte sur la fourniture de services de transfusion sanguine, la promotion de l'information, l'éducation et la sensibilisation sur la prévention du VIH/SIDA, et la formation en matière de gestion et de traitement de la pandémie et des maladies connexes telles que la tuberculose. La deuxième opération est le projet d'appui à la paix et au développement dans les pays de la CEDEAO. Ce projet est appelé à renforcer les capacités régionales en matière d'édification de la paix en Afrique de l'Ouest par la mise en place d'un mécanisme permettant de mobiliser des ressources supplémentaires destinées aux interventions prioritaires liées aux conflits, ainsi qu'aux activités initiales de redressement.

### **5.2 Programme d'assistance proposé du Groupe de la Banque**

5.2.1 Le programme d'assistance du Groupe de la Banque proposé au titre de la période de transition prenant fin en décembre 2005 est destiné à préparer le terrain pour la reprise des activités normales de l'institution dès que le Libéria aura été déclaré pays sortant d'un conflit, apurera ses arriérés, et renouera avec ses partenaires au développement, au point qu'un programme suivi par le FMI sera négocié avec les autorités, qui débouchera sur l'octroi d'un concours au titre de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC). Le programme comporte deux (2) principaux volets : (i) le renforcement des capacités institutionnelles détruites, et (ii) l'assistance pour permettre au Libéria de s'attaquer aux problèmes de la dette et des arriérés.

**5.2.2 Renforcement des capacités institutionnelles détruites :** Pour mener à bien cette tâche, le Groupe de la Banque continuera à se concerter avec le NTGL et les partenaires au développement du pays afin de déterminer l'appui le plus approprié à apporter au Libéria pour lui permettre de restaurer ses capacités institutionnelles détruites, en particulier dans le domaine critique de la gestion des dépenses publiques. Cet appui portera aussi sur la formation pertinente de certains des fonctionnaires clés de l'administration publique par le biais de l'Institut multilatéral de l'Afrique (IMA). Ce soutien est indispensable pour renforcer le cadre de gestion macroéconomique et s'assurer que les ressources apportées au gouvernement sont gérées d'une manière transparente et responsable. Les ressources en dons qui seront allouées au pays dans le cadre du FAD-X financeront le projet d'appui au renforcement des capacités, dont la préparation devrait commencer au cours du premier trimestre 2005. Ce projet vise à restaurer le minimum de capacités requises au sein des services clés du ministère des Finances, tels que la Cellule de gestion de la dette et la Direction du comptable général. Il financera aussi le renforcement des capacités institutionnelles et humaines de la direction du vérificateur général. Pendant l'évaluation et l'exécution du projet, la Banque travaillera en collaboration et coordination avec le NTGL, les États-Unis, le FMI, la Banque mondiale, le Pnud et l'UE.

**5.2.3** Des ressources bilatérales seront aussi mobilisées à l'appui des actions de renforcement des capacités, qui seront financées sur des dons provenant du FAD-X. Plus précisément, la Banque mobilisera des fonds bilatéraux destinés au renforcement des capacités institutionnelles et humaines dans d'autres domaines vitaux de la gouvernance, tels que le pouvoir judiciaire. Ces fonds seront également utilisés pour effectuer des études pertinentes, telles que les profils en matière de gouvernance et de genre ; et des études économiques et sectorielles (EES) axées sur des mesures dont la mise en œuvre pourrait permettre la relance des secteurs clés de l'économie. Des études d'évaluation seront menées dans des secteurs choisis, comme la santé et l'éducation, en vue de l'élaborer une stratégie à mettre en œuvre pour remettre en état les institutions détruites, eu égard aux capacités réduites des ministères techniques. Les conclusions de ces études, notamment les évaluations des besoins et les profils en matière de gouvernance et de genre, seront utilisées pour orienter et étoffer le RFTF dans le contexte d'un Document intérimaire de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP-I) qui sera élaboré après décembre 2005. Le Groupe de la Banque recourra aux fonds bilatéraux pour appuyer l'approche participative et renforcer le processus d'élaboration du DSRP-I, celui-ci étant indispensable à la définition d'une stratégie à moyen terme qui pourrait être mise en œuvre pendant la période 2005-2007.

**5.2.4 Aide à la résolution des problèmes de la dette et des arriérés :** La Banque collaborera aussi avec le gouvernement et les partenaires au développement du Libéria en vue d'aider le pays à s'attaquer à son double problème de la dette et des arriérés. La recherche de solution à ce problème est indispensable, même à ce stade précoce, pour assurer la stabilité financière du pays et permettre la reprise pleine de l'assistance du Groupe de la Banque dès que le Libéria accédera au statut de pays sortant d'un conflit.

**5.2.5** Le Libéria a accumulé des arriérés importants envers le Groupe de la Banque. Au 30 novembre 2004, ceux-ci s'élevaient à 147,95 millions UC, dont 120,48 millions dus à la BAD, 3,53 millions dus au FAD, et 23,94 millions dus au Fonds spécial du Nigeria (FSN). Tous les

prêts et dons non décaissés ont été annulés. Cependant, le pays n'a aucun arriéré au titre de la souscription au capital, parce qu'il a été déchu de ses 427 actions en décembre 2003. En l'absence d'un plan d'apurement, les arriérés du pays vis-à-vis du Groupe de la Banque sont appelés à augmenter sur le moyen terme, à en juger par le volumes des échéances attendues, dont fait clairement état le Tableau 5.1.

Tableau 5.1 : Libéria : Projections de remboursements des prêts du Groupe de la Banque, 2004-2007  
(en millions UC)

		2004	2005	2006	2007
<b>BAD</b>	Principal	-	-	-	-
	Charges	1,72	-	-	-
	<b>Total</b>	<b>1,72</b>	-	-	-
<b>FAD</b>	Principal	0,36	0,48	0,48	0,48
	Charges	0,12	0,12	0,11	0,11
	<b>Total</b>	<b>0,48</b>	<b>0,60</b>	<b>0,60</b>	<b>0,59</b>
<b>FSN</b>	Principal	1,04	1,04	1,04	1,04
	Charges	0,87	0,80	0,76	0,72
	<b>Total</b>	<b>1,91</b>	<b>1,84</b>	<b>1,79</b>	<b>1,75</b>
<b>Total</b>	Principal	1,40	1,52	1,52	1,52
	Charges	2,72	0,92	0,87	0,83
	<b>Total</b>	<b>4,11</b>	<b>2,44</b>	<b>2,39</b>	<b>2,35</b>

Source : BAD

**5.2.6 Recours à la Facilité en faveur des pays sortant d'un conflit (PCCF):** La Banque continuera à sensibiliser le NTGL sur le recours à la PCCF en vue de résoudre le problème de ses arriérés envers le Groupe de la Banque. Ce programme est avantageux pour le pays dans la mesure où il crée les conditions favorables à une normalisation durable de ses relations avec le Groupe. Dans le cadre de base de la PCCF, les arriérés doivent être apurés selon un dispositif trilatéral de partage des coûts, associant le pays, les bailleurs de fonds et la PCCF, dans lequel chaque partie prend en charge 33 % de l'encours des arriérés. Il sera certainement difficile pour le Libéria de payer sa part pendant la période de transition venant à terme en décembre 2005, en raison : (i) de sa situation budgétaire difficile découlant de l'étroitesse de sa base actuelle des recettes, (ii) de l'ampleur des arriérés accumulés envers d'autres partenaires au développement, et (iii) des nombreuses dépenses de réhabilitation et d'assistance humanitaire post-conflit à engager sur le moyen terme. Dans ces conditions, les partenaires au développement bilatéraux et la PCCF devront fournir des ressources importantes en vue de résoudre le problème des arriérés du pays. Le gouvernement des États-Unis a déjà pris les devants en annonçant une première contribution de 15 millions \$ É.-U. (dans le cadre du FAD-X). À la lumière des discussions récentes des Plénipotentiaires du FAD sur les initiatives en faveur des pays sortant d'un conflit, la Direction examinera la faisabilité d'une contribution plus importante de la PCCF au programme d'apurement des arriérés du Libéria.

**5.2.7 Éligibilité au PCCF:** D'ici décembre 2005, le Groupe de la Banque intensifiera le dialogue sur les conditions que le Libéria aurait à remplir pour prétendre à un programme d'apurement d'arriérés, et, le cas échéant, jouera un rôle actif pour l'aider à remplir ces conditions. Plus précisément, le Libéria devra satisfaire aux critères requis pour être déclaré pays sortant d'un conflit et, ensuite, satisfaire aux critères supplémentaires requis pour bénéficier d'un

appui financier de la PCCF. Le Groupe de la Banque suivra de près les efforts faits par le pays pour répondre aux critères d'accès aux concours de la PCCF, en mettant l'accent sur les dispositions que le Groupe pourrait prendre pour l'aider à y satisfaire. Parmi les sujets de préoccupation figurent les suivants : (i) la consolidation de la paix, (ii) l'amélioration de la gouvernance, (iii) la relance de l'économie, (iv) les progrès qui continuent d'être faits dans le désarmement, la démobilisation, la réhabilitation et la réintégration, et (v) le suivi des relations du Libéria avec les institutions de Bretton Woods, surtout en ce qui concerne la préparation et la mise en œuvre du Programme suivi par le FMI.

**5.2.8 Critères d'éligibilité à un programme d'apurement d'arriérés de la PCCF:** La Banque travaillera aussi en collaborera avec les autorités pour que le pays remplisse les critères requis pour bénéficier d'un programme d'apurement d'arriérés de la PCCF au cours de la période intérimaire arrivant à terme en décembre 2005. Ces critères comprennent :

i) **Éligibilité à l'initiative PPTE :** Le Libéria est potentiellement éligible à un allègement de dette dans le cadre de l'initiative PPTE, et l'apurement de ses arriérés envers le Groupe de la Banque éliminerait un obstacle à l'atteinte du point de décision. Le Groupe de la Banque encouragera le dialogue sur la satisfaction des conditions préalables à l'accès à un allègement de dette au titre de l'initiative PPTE, qui exigent du pays de réaliser des progrès dans les domaines suivants : (i) la consolidation du processus de paix, (ii) la conclusion d'accords avec divers partenaires au développement sur un plan d'apurement des arriérés, (iii) la préservation de la stabilité macroéconomique, qui doit se traduire par des performances satisfaisantes dans le cadre d'un programme suivi par le FMI ; et (iv) l'élaboration et de la mise en œuvre satisfaisante d'une stratégie de réduction de la pauvreté.

ii) **Service non discriminatoire de la dette :** Le Groupe de la Banque devra encourager les autorités à stabiliser les arriérés en effectuant des paiements, si possible avec l'appui des bailleurs de fonds, pour assurer le service de nouvelles échéances, et, éventuellement, apurer les arriérés accumulés depuis la date limite du 31 décembre 2003 pour la PCCF. Un bon point de départ serait la mise en œuvre du Protocole d'accord proposé par la mission de la BAD d'octobre 2004 et qui fait obligation au NTGL de commencer à effectuer des paiements pour assurer le service des nouvelles échéances envers le Groupe de la Banque, exigibles en 2004 et 2005. Le protocole d'accord est encore entre les mains des autorités libériennes, qui devraient le signer et entamer le paiement. Le Groupe de la Banque continuera de sensibiliser le NTGL à la nécessité de procéder à un service non discriminatoire de la dette, ce qui constitue un des préalables à l'accès aux concours de la PCCF.

iii) **Viabilité financière :** Ainsi qu'il ressort du Tableau 2.1, plus de 90 % de la dette du Libéria sont constitués d'arriérés, dus essentiellement à des institutions financières internationales (IFI). Compte tenu de cette situation, le Groupe de la Banque devrait prendre une part active à la coordination des efforts d'apurement entre les IFI. En fonction des modalités d'apurement utilisées par celles-ci et les créanciers du Club de Paris, l'allègement de la dette au titre de l'initiative PPTE sera vraisemblablement aussi capital pour assurer la viabilité à long terme. Il est donc impérieux de maintenir le dialogue sur les conditions préalables que le Libéria devra remplir pour parvenir au point de décision du programme PPTE. En outre, le Groupe de la

Banque devra élaborer des plans pour des financements à effectuer une fois que les arriérés auront été apurés, afin d'assurer au pays des transferts nets positifs aussi vite que possible.

iv) **Effort optimal pour payer sur les ressources internes :** Dès lors que les pays intéressés font raisonnablement preuve d'un effort maximal pour apurer leurs arriérés sur les ressources internes, le cadre PCCF prévoit une certaine flexibilité permettant de modifier le dispositif de partage des coûts entre le pays, les bailleurs de fonds et la PCCF. Lors de l'établissement d'un programme d'apurement des arriérés du Libéria, la Banque devrait procéder à une évaluation indépendante de la capacité du pays à payer sur les ressources internes pour s'assurer du respect des principes directeurs du cadre d'action.

v) **Effort maximal pour mobiliser des ressources auprès des bailleurs de fonds :** Le cadre de la PCCF fait reposer la responsabilité première de la mobilisation des ressources auprès des bailleurs de fonds sur le pays. Cependant, le Groupe de la Banque offrira sa collaboration aux autorités libériennes pour solliciter l'appui financier des donateurs à une opération d'apurement des arriérés du pays dans le cadre de la PCCF. La Banque invitera les États-Unis à assumer le rôle de chef de file dans la mobilisation des ressources des bailleurs de fonds en faveur du programme d'apurement des arriérés du Libéria.

5.2.9 Au cas où le Libéria ne réussirait pas à accéder au statut de pays sortant d'un conflit, à apurer ses arriérés, et à rétablir ses relations avec les partenaires au développement grâce à la mise en œuvre du programme suivi par le FMI jusqu'en décembre 2005, le Groupe de la Banque intensifierait le dialogue avec les autorités jusqu'à ce que les conditions sur le terrain s'améliorent au point de permettre au pays de s'engager sur la voie de la relance. Pour ce faire, il coordonnerait étroitement son action avec celles des autres partenaires au développement.

## VI. CONCLUSION ET RECOMMANDATION

### 6.1 Conclusion

Le NTGL a hérité d'une économie considérablement dévastée, d'institutions publiques en léthargie, de problèmes de gouvernance profondément enracinés et d'un endettement extérieur insupportable. Il est aussi confronté à une crise humanitaire qui nécessite des efforts concertés de la part de la communauté internationale, y compris le Groupe de la Banque. En outre, la paix au Libéria est fragile, car menacée de dérapage par les agissements de gens davantage intéressés par le gain personnel que par l'avenir du pays, ainsi que par la dynamique de l'instabilité en cours dans la sous-région. De même, la Banque et les partenaires au développement ne seraient pas à l'abri du risque au Libéria, au cas où ils s'engageraient. Mais, un appui ponctuel et concerté de la part des partenaires au développement du pays est indispensable pour le tirer de ce bourbier et le mettre irréversiblement sur la voie de la reprise après ce long conflit.

### 6.2 Recommandation

Les Conseils sont invités à examiner et approuver le présent Document de dialogue pour 2005 proposé pour le Libéria.

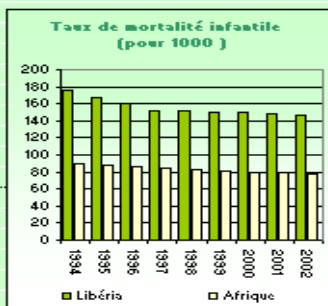
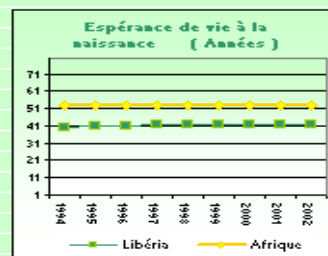
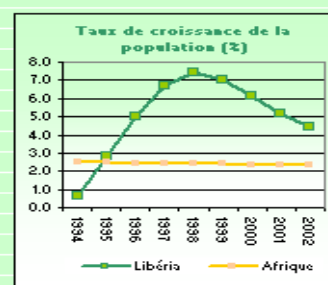
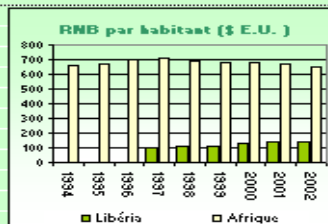
**ANNEXE 1 : CARTE DU LIBERIA**



## Libéria

### INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES COMPARATIFS

Année	Pays en		Pays		
	Libéria	Afrique	dévelop-	dévelop-	
			pement	pés	
<b>Indicateurs de Base</b>					
Superficie ('000 Km <sup>2</sup> )	111	30 061	80 976	54 658	
Population totale (millions)	2002	3.2	831.0	1 200.3	
Population urbaine (% of Total)	2002	48.5	38.6	43.1	78.0
Densité de la population (au Km <sup>2</sup> )	2002	29.1	27.6	60.6	22.9
Revenu national brut (RNB) par Habitant (\$ EU)	2002	140	650	1 154	26 214
Participation de la Population Active - Total (%)	2002	38.1	43.1	45.6	54.6
Participation de la Population Active - Femmes (%)	2002	40.3	33.8	39.7	44.9
Valeur de l'Indice sexospécifique de dévelop. humain	1999	...	0.484	0.655	0.905
Indice de développement humain	1999	...	n.a.	n.a.	n.a.
Population vivant en dessous de \$ 1 par Jour (%)	1995	...	46.7	23.0	20.0
<b>Indicateurs Démographiques</b>					
Taux d'accroissement de la population totale (%)	2002	4.4	2.2	1.7	0.6
Taux d'accroissement de la population urbaine (%)	2002	5.2	3.9	2.9	0.5
Population âgée de moins de 15 ans (%)	2002	48.3	43.2	32.4	18.0
Population âgée de 65 ans et plus (%)	2002	2.3	3.3	5.1	14.3
Taux de dépendance (%)	2002	95.4	86.6	61.1	48.3
Rapport de Masculinité (hommes pour 100 femmes)	2002	99.8	98.9	103.3	94.7
Population féminine de 15 à 49 ans (%)	2002	22.3	24.0	26.9	25.4
Espérance de vie à la naissance - ensemble (ans)	2002	41.4	50.6	62.0	78.0
Espérance de vie à la naissance - femmes (ans)	2002	42.2	51.7	66.3	79.3
Taux brut de natalité (pour 1000)	2002	50.0	37.3	24.0	12.0
Taux brut de mortalité (pour 1000)	2002	21.5	15.3	8.4	10.3
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	2002	147.4	81.9	60.9	7.5
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000)	2002	229.0	135.6	79.8	10.2
Taux de mortalité maternelle (pour 100000)	1992	560	641	440	13
Indice synthétique de fécondité (par femme)	2002	6.8	4.9	2.8	1.7
Femmes utilisant des méthodes contraceptives (%)	1989	6.4	40.0	59.0	74.0
<b>Indicateurs de Santé et de Nutrition</b>					
Nombre de médecins (pour 100000 habitants)	1997	2.5	57.6	78.0	287.0
Nombre d'infirmières (pour 100000 habitants)	1997	5.9	105.8	98.0	782.0
Naissances assistées par un personnel de santé qualifié	1996	58.0	38.0	56.0	99.0
Accès à l'eau salubre (% de la population)	1994	30.0	60.3	78.0	100.0
Accès aux services de santé (% de la population)	1988	34.0	61.7	80.0	100.0
Accès aux services sanitaires (% de la population)	1994	18.0	60.5	52.0	100.0
Pourcent. d'adultes de 15-49 ans vivant avec le VIH/SI	1997	3.7	5.7	1.3	0.3
Incidence de la tuberculose (pour 100000)	1998	70.1	198.0	144.0	11.0
Enfants vaccinés contre la tuberculose (%)	2002	67.0	76.4	82.0	93.0
Enfants vaccinés contre la rougeole (%)	2002	57.0	67.7	73.0	90.0
Insuffisance pondérale des moins de 5 ans (%)	1996	20.0	25.9	31.0	...
Apport journalier en calorie par habitant	2001	1 946	2 444	2 675	3 285
Dépenses publiques de santé par habitant (en % du PIE 1993-98)	...	...	3.3	1.8	6.3
<b>Indicateurs d'Éducation</b>					
Taux brut de scolarisation au (%)					
Primaire - Total	2000	118.0	89.2	91.0	102.3
Primaire - Filles	2000	99.3	83.7	105.0	102.0
Secondaire - Total	2000	22.5	40.8	88.0	99.5
Secondaire - Filles	2000	18.4	38.2	45.8	100.8
Personnel enseignant féminin au primaire (% du total)	1990-97	...	49.9	51.0	82.0
Analphabétisme des adultes - Total (%)	2002	44.3	37.9	26.6	1.2
Analphabétisme des adultes - Hommes (%)	2002	27.8	29.2	19.0	0.8
Analphabétisme des adultes - Femmes (%)	2002	60.9	46.4	34.2	1.6
Dépenses d'éducation en % du PIB	1996-98	...	3.5	3.9	5.9
<b>Indicateurs d'Environnement</b>					
Terres arables en % de la superficie totale	2002	2.0	6.2	9.9	11.6
Taux annuel de déforestation (%)	1990-96	...	0.7	0.4	-0.2
Taux annuel de reboisement (%)	1981-90	...	4.0	...	...
Emissions du CO2 par habitant (tonnes métriques)	1998	0.1	1.1	1.9	12.3



Source : Compilé par la Division Statistique à partir des Bases de Données de la BAD; ONUSIDA; Live Database de la Banque Mondiale et la Division Population des Nations Unies.

Notes: n.a. Non Applicable  
... Donnée Non Disponible

Tableau 1 : Indicateurs économiques et financiers choisis, 2001-juin 2004

	2001	2002	2003	2004	2004	2005	
	Est.	Est.	Jan-Juin		Juil-Déc	Jan-Juin	Proj.
Recettes nationales et prix							
PIB réel/1	4,9	3,3	-29,5	23,1		20,5	8,5
Prix à la cons. (moyenne annuelle)	12,1	14,2	15,0	...		5,0	....
Prix à la cons. (fin de période)	19,3	11,1	5,0	5,0		4,0	...
PIB nominal (en million \$ É.-U.)	534,4	561,8	442,2	214,8	259,8		284,5
Coeff. d'ajustement du PIB en \$ É.-U.	-5,9	1,8	8,2	8,5		0,9	0,7
Secteur ext. (en \$ É.-U.)/1							
Export.des biens, f.o.b	6,4	30,1	-43,0	-57,3		6,7	5,0
Import.des biens, c.a.f	6,4	-6,2	-20,1	134,8		8,2	20,6
Termes de l'échange	-21,4	14,1	21,2	...		...	....
Taux de change officiel (\$ libérien/\$ É.-U., fin de période)							
	49,5	65,0	50,0	....		.....	.....
Opérations gouv.central/							
Total recettes et dons	-18,5	4,7	-34,2	80,6		3,2	23,9
dont: recettes fiscales	-18,3	15,8	-40,1	71,6		3,2	25,1
Total dépenses et emprunt net	-12,3	9,2	-43,8	174,4		-3,7	24,1
dont: dépenses courantes	-14,9	-36,2	-5,7	179,5		-11,4	21,9
Dépenses d'équipement	-8,6	65,7	-62,3	119,3		99,6	37,3
Numéraire et activités bancaires (réserves en milliards \$ libériens)							
Avoirs étrangers nets	-31,6	-36,8	-30,1	-31,6		-31,3	-31,1
Avoirs intérieurs nets	33,6	39,7	33,1	35,8		36,3	36,9
Crédit intérieur net	44,9	53,6	44,3	48,2		491,1	49,5
Créances gouvernementales	43,8	52,4	43,0	46,6		47,1	47,3
Créances non gouvernementales	1,1	1,2	1,3	1,6		2,0	2,2
Net autres éléments	-11,4	-13,9	-11,2	-12,4		-12,8	-12,6
Réserves monétaire							
Monnaie au sens large du terme	....	10,3	15,8	7,1		21,8	17,8
Élasticité (PIB/ monnaie au sens large)	13,2	11,5	12,2	41,8		20,8	15,5
		10,6	5,5	5,7		5,7	5,4
Opérations gouv. central (janv-déc.)							
Total recettes et dons	13,0	12,9	10,8	16,1		13,7	15,6
dont: recettes fiscales	11,4	12,5	9,5	14,2		12,1	13,8
Total dépenses et emprunt net	13,7	14,2	10,2	17,2		13,7	15,6
dont: dépenses courantes	7,6	4,6	5,5	...		...	...
Dépenses d'équipement	6,1	9,6	4,6	...		....	....
Solde budgétaire global (en espèces)/3	-0,7	-1,3	0,7	-1,1	0,0	0,0	0,0
Secteur extérieur							
Balance paiements courants, y compris dons (déficit, -)	-20,3	-1,1	-7,6	-12,3		-9,0	-8,0
dont: intérêts échus	-12,7	-8,0	-10,1	-13,5	-	11,2	-10,5
Balance des paiements courants, hors dons (déficit, -)	-26,3	-8,7	-12,0	-24,7		-18,7	-17,1
Balance commerciale (déficit, -)	-12,3	-2,7	-11,4	-70,1		-62,9	-70,4
Exportations, f.o.b	23,9	29,6	21,4	9,4		8,3	8,0
Importations, c.a.f	-36,3	-32,3	-32,8	-79,6		-71,2	-78,4
Arriérés dettes du secteur public (total)	455,3	476,8	613,3	640,9		588,8	498,4
Balance des paiement courants, y compris dons (déficit, -)	-108,5	-6,1	-33,4	-26,5		-23,3	-22,8
Balance du commerce (déficit, -)	-65,9	-15,3	-50,4	-150,6		-163,3	-200,4
Réserves nettes en devises	....	-2,0	-2,1	0,7		5,9	11,3
Couverture en mois d'importations	....	0,0	0,0	0,0		0,2	0,3

Sources: Autorités libériennes, Estimations et projections du FMI.

1/ Au titre de 2004 et 2005, les chiffres représentent les taux semestriels au titre de la période précédente.

2/ En termes de monnaie libérienne hors du système bancaire plus la demande et les dépôts d'épargne en \$ libérien et É.-U.

3/ Le déficit budgétaire au titre de la période janv-juin 2004 a été financé grâce à l'excédent de trésorerie de 2003.

**Tableau 2 : Sommaire des opérations du gouvernement central, 2002 -juin 2005**

	2002	2003	2004 T1	2004 T2	2004 Budget Jan-Juin	2004 Réel Jan-Jun	Ex. 2004/05 Budget Juil-Juin
(en millions \$ É.-U.)							
Total recettes et dons	72,7	47,9	17,0	17,6	28,0	34,6	80,0
Recettes fiscales	70,3	42,1	15,7	24,6	30,4	70,7	10,0
dont: recettes maritimes	13,4	11,2	5,3	2,6	6,0	7,9	18,0
Droits de coupes & loyer foncier	13,0	2,6	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0
Taxe commerce international	17,0	18,0	6,6	7,9	9,5	14,6	24,6
Taxe sur les biens et services	3,5	4,3	0,6	0,8	3,0	1,5	8,8
Recettes non fiscales	2,4	2,8	2,3	1,9	3,4	4,2	9,3
Dons	0,0	3,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total dépenses et emprunt net (Espèces)	80,1	45,0	19,7	17,4	32,5	37,0	80,0
Dépenses courantes	26,0	24,5	18,2	16,3	27,4	34,5	69,1
Traitements & salaires/2	13,4	11,1	5,7	6,5	12,0	12,2	23,2
Biens et services	5,9	6,8	10,8	6,2	14,0	17,1	18,9
Intérêts sur dette	6,3	6,0	0,8	0,8	1,1	1,6	1,0
Extérieure							
Intérieure	5,7	5,8	0,8	0,7	1,1	1,5	0,4
Apurement arriérés intérieurs							
Subv., transferts & emprunts nets	0,4	0,5	0,8	2,9	0,3	3,7	15,5
Dépenses d'équipement/2	54,1	20,4	1,5	1,0	5,1	2,6	10,9
Sur financement interne	54,1	20,4	1,5	1,0	5,1	2,6	10,9
Sur financement extérieur	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Erreurs & Omissions	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Excédent total/déficit	-7,3	3,0	-2,7	0,2	-4,5	-2,4	0,0
Financement/3	7,3	-3,0	2,7	-0,2	4,5	2,4	0,0
(en % du PIB, sauf indication contraire)							
Total recettes et dons	12,9	10,8	15,8	16,4	13,0	16,1	14,7
Impôt sur revenu	12,5	9,5	13,7	14,6	11,5	14,2	13,0
Recette non fiscale	0,4	0,6	5,0	2,4	1,6	1,9	1,7
Dons	0,0	0,7	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
Total dépenses & emprunts nets	14,2	10,2	18,3	16,2	15,1	17,2	14,7
Dépenses courantes	4,6	5,5	16,9	15,2	....	....	12,7
dont: traitements & salaires	2,4	2,5	5,3	6,0	5,6	5,7	...
Dépenses d'équipement/2	9,6	4,6	1,4	1,0	...	...	2,0
Excédent total/déficit	-1,3	0,7	-2,5	0,2	-2,1	-1,1	0,0
Poste pour mémoire PIB aux prix courants (en millions \$ É.-U.)	561,8	442,3			214,8	214,8	544,3

Sources: Autorités libériennes et FMI

Tableau 3: Situation monétaire, 2002-juin 2005

	2002	2003	2003	2004	2004	2004	2005
	Déc.	Juin.	Déc.	Mar.	Juin	Déc.	Juin
					Est.	Proj.	Proj.
Avoirs extérieurs nets	-36 816	-50 767	-30 142	-31 604	-31 309	-31 309	-31 101
dont: crédit de fonds et frais de découvert	-36 607	50 105	-30 579	-32 604	-32 995	-33 179	-33 363
dont: Réserves brute de devises du CBL	212	39	396	678	455	821	1 190
Avoirs correspondant aux dépôts du gouvernement libellés en \$ auprès de la CBL	47	11	265	52	0	0	0
Avoir correspondant aux dépôts des banques commerciales libellés en \$ É.-U. auprès de la CBL	294	249	235	638	415	499	567
Réserves nettes en devises de la CBL	-128	-221	-105	-12	40	322	623
Avoirs intérieurs nets	39 714	53 378	33 083	35 119	35 774	36 348	36 920
Crédit intérieur net	53 571	69 606	44 294	47 521	48 159	49 123	49 501
Créances nettes gouvernement	52 383	67 712	43 027	46 140	46 559	47 075	47 268
dont: crédit de fonds et frais de découvert	36 607	-50 105	30 579	32 604	32 995	33 179	33 363
Dettes auprès du secteur privé	1 109	1 801	1 060	1 324	1 541	1 990	2 175
Dettes auprès du secteur public	65	79	43	39	39	39	39
Dettes auprès des institutions financiers non bancaire	14	14	164	19	19	19	19
Net autres éléments	-13 857	-19 219	-11 211	-12 403	-12 385	-12 775	-12 580
Agrégats monétaires							
Monnaie hors système bancaire (Billets et pièces de monnaie libériens)	1 045	1 137	1 304	1 317	1 399	1 700	2 003
Réserves banques commerciales auprès de la CBL	196	151	132	154	176	216	255
Numéraire et activités bancaires (réserves en millions de dollars libériens)	1 241	1 288	1 436	1 472	1 576	1 917	2 258
Dépôt des banque commerciale	1 853	1,483	1 637	2 457	2 771	3 339	3 816
Total dépôts à vue	1 318	942	1 203	1 850	2 091	2 513	2 845
Dépôts libellés en \$ libérien	168	120	137	174	188	226	263
Dépôts à terme, épargnes et autres dépôts	1 150	822	1 066	1 676	1 903	2 287	2 583
Libellés en \$ É.-U.	535	541	434	607	679	826	971
Dépôts libellés en \$ libérien	94	159	160	192	208	260	308
Dépôts libellés en \$ É.-U.	441	382	273	415	471	566	662
Masse monétaire au sens large	2 898	2 620	2 941	3 774	4 170	5 039	5 820
Part en \$ libérien	1 307	1 416	1 683	1 796	2 186	2 575	
Part en \$ É.-U.	1 591	1 204	1 340	2 091	2 853	3 245	

Sources: Autorités libériennes et FMI

**Tableau 4: Balance des paiements, 2001 – juin 2005**

	2001	2002	2003	2004	2004	2005
		Est.	Est.	Jan.-juin	Juil-déc	Jan-juin
Balance commerciale	-65,9	-15,2	-50,4	-150,6	-163,3	-200,4
Exportations, f.o.b	127,9	166,5	94,8	20,3	21,6	22,7
dont: Caoutchouc	54,0	59,2	39,3	19,7	18,7	20,4
Grumes	69,2	100,4	54,3	0,0	0,0	0,0
Importations, c.a.f,	-193,8	-181,7	-145,2	-170,9	-185,0	-223,1
Pétrole	-37,7	-60,5	-25,3	-12,7	-15,3	-16,8
Riz (dont assist.alimentaire)	-27,6	-38,1	-49,0	-22,1	-22,1	-22,1
Donateurs	-15,2	-19,5	-19,0	-114,3	-117,0	-136,8
Autres	-113,3	-63,6	-51,9	-12,3	-37,6	-22,5
Services (net)	14,7	19,3	1,5	-2,8	-3,6	-3,9
Recettes (net)	-110,7	-87,0	-64,2	-32,1	-32,1	-32,1
dont intérêts échus sur dettes publiques	-67,8	-44,8	-44,5	-29,1	-29,1	-29,9
Transferts courants (net)	53,4	76,8	79,7	159,0	175,7	213,6
Transferts donateurs/ONG	32,1	42,6	19,6	130,2	132,5	173,1
Transferts privés	21,3	34,2	60,1	28,8	43,2	40,5
Envois de fonds	10,2	20,8	50,3	20,9	31,2	28,5
Autres transferts	11,0	13,4	9,8	7,9	12,0	12,0
Balance paiements courants	-108,5	-6,1	-33,4	-26,5	-23,3	-22,8
Balance paiements courants, hors dons	-140,6	-48,7	-53,1	-48,5	-48,7	
Numéraire et activités bancaires (Réserves en milliards \$ libériens)	-10,2	-15,0	-34,7	-12,0	-12,8	-13,2
Financements officiels	-22,5	-22,4	-23,5	-9,1	-9,1	-9,1
Décaissements	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Amortissements	-22,5	-22,4	-23,5	-9,1	-9,1	-9,1
Financements privés	12,3	7,4	-11,2	-2,9	-3,7	-4,0
Investissements directs privés	8,3	2,8	0,0	0,0	0,0	0,0
Autre investissement	4,0	4,7	-11,2	-2,9	-3,7	-4,0
Erreurs & Omissions	29,2	-47,5	0,0	0,0	0,0	0,0
Balance globale	-89,5	-68,6	-68,1	-38,5	-36,1	-35,9
Financement	89,5	68,6	68,1	38,5	36,1	35,9
Fluctuations réserves officielles (augment., -)	-0,2	2,0	0,1	-2,8	-5,2	-5,4
Arriérés (Cumul, +)	89,7	66,6	68,0	41,3	41,3	41,3
Éléments pour mémoire:						
Balance des paiements courants (en % du PIB)						
Dont les Arriérés	-20,3	-1,1	-7,6	-12,3	-9,0	-8,0
Hormis les Arriérés	-26,3	-8,7	-12,0	-24,7	-18,7	-17,1
Hormis dons intérêts échus sur dettes publiques	-7,6	6,9	2,5	1,2	2,2	2,5
Balance commerciale (en % du PIB)	-12,3	-2,7	-11,4	-70,1	-62,9	-70,4
Dettes extérieures du secteur public (moyen et long termes)						
Arriérés dettes, dont arriérés	2 433,0	2 679,0	2 712,0	2 753,3	2 794,6	2 835,9
En % PIB	455,3	476,8	613,3	640,9	588,8	498,4
Frais gestion dette	89,7	66,6	68,0	41,6	41,6	41,9
En % PIB	16,8	11,9	15,4	19,4	16,0	14,7
Termes de l'échange (1997=100)	88,6	107,0	122,3	119,5	117,8	119,5
Avoirs étrangers nets	...	-2,0	-2,1	0,7	5,9	11,3
Réserves nettes en devises (en mois d'import.)	....	0,0	0,0	0,0	0,2	0,3
PIB aux prix courants	534,4	561,8	442,2	214,8	259,8	284,5

Sources: Autorités libériennes et FMI

**LIBÉRIA : SOMMAIRE DES THÈMES D'ACTIVITÉ ET DES RÉSULTATS ATTENDUS DU CADRE INTÉrimAIRE  
AXÉ SUR LES RÉSULTATS (RFTF)**

No.	THÈME D'ACTIVITÉ & SECTEUR	RÉSULTATS PRIORITAIRES POUR FIN 2005
1	Déploiement de la MINUL	Renforcement du niveau de confiance dans le grand public et dans les entreprises, renforcement de la sécurité grâce au déploiement de la MINUL.
	Restructuration des Forces armées	Définition du rôle des forces armées dans la consolidation de la paix et dans l'appui aux mutations démocratiques, lancement de la restructuration, du recyclage et du déploiement conformément aux termes de l'Accord global de paix (CPA) d'août 2003.
2.	Désarmement, Démobilisation, Réhabilitation des ex-combattants (DDRR).	Désarmement et démobilisation réussis de 38 000 à 53 000 ex-combattants hommes et femmes, ramassage et destruction de 70 000 armes en décembre 2004 au plus tard. Démobilisation et réintégration complètes d'ex-enfants soldats, et appui rétrospectif essentiel, accompagnement psychologique et système d'orientation initiés en faveur des ex-combattants, réintégration d'au moins 50 % des adultes au sein de la société libérienne.
3.	Réfugiés, Rapatriés, et Déplacés internes (DI).	Appui rétrospectif essentiel, y compris la protection sociale, l'assistance juridique et les services de base (santé, éducation, eau et assainissement) pour près de 350 000 réfugiés et rapatriés, 73 000 réfugiés des pays tiers, et 490 000 déplacés internes, et restauration des institutions communautaires en vue de promouvoir l'autosuffisance des rapatriés et des déplacés internes, ainsi que leur réintégration effective.
4	Gouvernance, Instauration de la démocratie et État de droit	<p>Priorité immédiate accordée à la mise en place d'institutions requises en vue de garantir la sécurité, la primauté du droit et l'exercice des fonctions gouvernementales essentielles pendant la période intérimaire, en particulier celles recommandées par le CPA.</p> <p>Restauration des fonctions gouvernementales rétablies grâce à la mise en place d'institutions nationales rationalisées, efficaces et assurées par un secteur public restructuré, redynamisé, professionnalisé, basé sur la reconnaissance du mérite et fonctionnant en tant qu'entité disciplinée et crédible.</p> <p>Renforcement des capacités en matière de planification, de coordination et de prestation des services essentiels au niveau local.</p> <p>Réouverture des tribunaux pénaux, et bases jetées pour un pouvoir judiciaire professionnalisé, indépendant et crédible.</p> <p>Rétablissement des mécanismes propices à la promotion de la primauté du droit.</p> <p>Mise en place sans délai d'une Force de police intérimaire dotée d'effectifs triés sur le volet, dotés d'équipements essentiels et ayant bénéficié d'une formation préalable.</p> <p>Reforme du système pénitentiaire afin de l'aligner sur les meilleures normes internationales.</p> <p>Préparation du terrain pour une société civile forte, dynamique et engagée, avec des organisations capables d'exercer leurs droits, de développer des mécanismes communautaires de responsabilisation, et d'assurer l'accès à l'assistance juridique, y compris pour les femmes et les franges vulnérables de la société.</p>
5	Élections	Préparation et organisation d'élections libres, justes et transparentes, avec la pleine participation de l'électorat, conformément au CPA.
6	Services de base	<p>Action à l'échelle nationale en vue du renforcement de l'accès des populations libériennes à des soins de santé primaires (SSP) efficaces, aux services d'orientation médicale, actions ciblant des priorités en matière sanitaire telles que la lutte contre le VIH/SIDA, le paludisme, la tuberculose, la diarrhée et les maladies infantiles et maternelles.</p> <p>Appui à l'accès universel à une éducation de qualité par : (i) la réhabilitation, l'approvisionnement et la réouverture d'au moins 25 % des établissements primaires et secondaires, et d'une partie importante du système de formation professionnelle et de l'enseignement supérieur, (ii) mise en œuvre de programmes de retour à l'école, et (iii) redressement des inégalités fondées sur le sexe en matière d'éducation.</p>

7.	Restauration des capacités productives et des moyens de subsistance	<p>Satisfaction des besoins immédiats en matière de renforcement des capacités et des institutions, y compris l'appui au ministère de l'Éducation pour la définition et la mise en œuvre d'une nouvelle politique éducative, le perfectionnement des enseignants et des responsables éducatifs, la révision des programmes à tous les niveaux du système éducatif, l'acquisition et l'élaboration de supports pédagogiques et d'apprentissage.</p> <p>Amélioration de la disponibilité et de l'accès aux denrées alimentaires aussi bien en milieu rural que urbain, et sécurité alimentaire réalisée grâce aux actions ci-après: (i) amélioration de l'accès des groupes vulnérables à la nourriture grâce à la distribution de denrées alimentaires et la mise en place de filets de sécurité sociale en espèces, (ii) restauration des capacités de production agricoles, (iii) développement communautaire soutenu grâce au renforcement des capacités au plan local, accès aux intrants en vue d'augmenter la production des cultures vivrières et de rente, acquisition de nouvelles compétences, réhabilitation de l'infrastructure rurale, et recours durable aux ressources forestières.</p> <p>Réhabilitation de la pêche côtière artisanale grâce à la fourniture d'équipements et à l'accès à des microfinancements, relance des programmes de développement communautaire en mettant un accent particulier sur les besoins des femmes et des rapatriés, et examen et mise en œuvre d'options en matière de filets de sécurité sociale pour assister les handicapés et les personnes âgées, les femmes enceintes et d'autres victimes vulnérables.</p>
8.	Infrastructures	<p>Réhabilitation de la Société libérienne d'électricité (LEC), reprise de l'approvisionnement en électricité de Monrovia, électrification des zones rurales, et examen d'options en faveur de la participation du secteur privé.</p> <p>Remise en état du réseau routier et stabilisation de sa gestion, y compris l'amélioration des voies primaires et la réhabilitation des voies secondaires et de desserte.</p> <p>Amélioration de la sécurité au niveau du transport public et du fret, amélioration de l'accès au transport aérien et accroissement de son efficacité grâce à la reprise des opérations normales à l'aéroport de Robertsfields et à ceux de l'intérieur du pays.</p> <p>Rétablissement des services téléphoniques fixes, extension du réseau de téléphonie cellulaire, et mise en place d'un cadre de régulation.</p> <p>Amélioration des systèmes d'adduction d'eau et assainissement.</p>
9	Politique économique et Plan d'action en matière de développement	<p>Alignement des pratiques en matière de collecte des recettes, de budgétisation et de gestion financière sur les meilleures pratiques actuelles.</p> <p>Renforcement des systèmes et pratiques en matière de comptabilité, et décentralisation du système de gestion financière.</p> <p>Renforcement du système des marchés publics.</p> <p>Redynamisation du système bancaire et financier, réactivation de la gestion des industries et des ressources minières.</p>
10	Mise en œuvre coordonnée du Cadre intérimaire	<p>Mise en place d'un mécanisme conjoint gouvernement-organisations internationales-bailleurs de fonds en vue de la gestion des contributions à la mise en œuvre du RFTF.</p>

# Annex

# LIBÉRIA

## ADDITIF AU DOCUMENT DE DIALOGUE PAYS 2005

### **I. Introduction**

1.1 Cet additif complète le Document de dialogue pays pour le Libéria (ADF/BD/WP/2005/02 - ADB/BD/WP/2005/02) daté du 11 janvier 2005. Il est destiné à informer le Conseil de ce qui suit : la situation de post-conflit du pays ; ii) l'évaluation du pays par les institutions de Bretton Woods ; iii) l'évolution socioéconomique récente ; et iv) l'allocation du pays au titre du FAD-X et le plan du Groupe de la Banque pour mettre en œuvre de Document de dialogue pays. L'additif s'est largement inspiré des travaux des réunions tenues récemment à Accra, au Ghana (23-26 mai), de la réunion technique tenue à Copenhague (6 mai) et de l'article IV et d'autres documents de fond produits par le FMI sur le Libéria en mai 2005.

### **II. Situation de post-conflit**

2.1 Dans le cadre de la politique du Groupe de la Banque en matière d'allocation de ressources, le Libéria n'est pas classé dans la catégorie des pays sortant d'un conflit, en raison de la persistance de progrès lents dans la consolidation de la paix. Dans ces conditions, il ne serait pas judicieux de réserver ou d'affecter des ressources qui resteraient inutilisées à des pays comme celui-là qui présentent les caractéristiques d'un pays sortant d'un conflit, mais qui sont sous sanctions pour cause d'arriérés chroniques. Aux fins de l'allocation de ressources, la Banque mondiale a maintenu la même position que la Banque et s'est abstenue de classer des pays comme le Libéria dans la catégorie des pays sortant d'un conflit, mais plutôt dans celle des pays à faible revenu en difficulté (LICUS). Dans ce contexte, une des conditions essentielles est l'apurement des arriérés envers les institutions financières internationales, y compris la Banque. Du fait qu'ils sont redevables d'arriérés chroniques, nombre de ces pays, potentiellement éligibles à l'initiative PPTE, sont privés d'accès aux prestations de cette dernière, même s'ils sont en passe de sortir de conflits prolongés.

2.2 Le Cadre de règlement des arriérés du Groupe de la Banque, approuvé par le Conseil d'administration le 19 juillet 2004, est destiné à lever l'obstacle représenté par les arriérés chroniques pour ces pays. Dans ce dispositif, l'accent est mis sur les pays présentant les caractéristiques des pays sortant d'un conflit, mais accusant des arriérés de longue date.

2.3 C'est ainsi que dans le cadre de ce dispositif, et en se fondant sur les principaux éléments énumérés ci-dessous<sup>1</sup>, le Libéria a été défini comme pays sortant d'un conflit aux fins d'apurement de ses arriérés pour lui permettre d'obtenir des donateurs des concours frais dont il a désespérément besoin pour la reconstruction et la réhabilitation. L'adoption de cette démarche a été un jalon important, dans la mesure où elle a ouvert la voie à l'accès ultérieur de ces pays au statut de pays sortant d'un conflit aux fins de l'allocation de ressources. La révision annuelle de l'allocation de ressources en fonction de la performance permet ce passage du statut de pays sortant d'un conflit aux de l'apurement des arriérés à celui de pays

---

<sup>1</sup> Les principaux éléments sous-tendant la définition des pays sortant d'un conflit à la Banque sont : a) le niveau de paix observé dans le pays ; (b) les efforts faits pour mettre en place des structures de bonne gouvernance ; c) la reprises des activités économiques normales ; d) les progrès enregistrés dans le domaine de la réinstallation, du désarmement et de la réintégration ; et e) la position et les avis des institutions financières internationales, en particulier celles de Bretton Woods.

sortant d'un conflit aux fins de l'allocation de ressources. Les cas du Burundi et du Congo apportent la preuve de la complémentarité des deux démarches<sup>2</sup>.

### III. Évaluation de la situation au Libéria par les institutions de Bretton Woods

3.1 Les participants aux réunions tenues récemment entre le Libéria et ses partenaires au développement à Accra (Ghana) et Copenhague (Danemark) ont tous reconnu que le pays continue de faire des progrès dans la consolidation de la paix et la recherche de solutions à la difficile situation de post-conflit dans laquelle il se trouve. Par contre, ils se sont déclarés préoccupés par le surcroît de lenteur dans la mise en œuvre en 2005, favorisé par la détérioration de la gestion financière et budgétaire, l'apparition de graves problèmes de gouvernance, en particulier le manque persistant de transparence et d'obligation de rendre compte dans l'octroi des contrats, des licences et des concessions pour l'exploitation des ressources naturelles. Par ailleurs, l'absence évidente de cohésion au sein du gouvernement de coalition entrave la mise en œuvre du programme de réformes dont le pays a tant besoin. Compte tenu de ces observations, les autorités ont été invitées lors des réunions d'Accra à renforcer la gouvernance économique et à rétablir un processus budgétaire transparent en vue de maîtriser les dépenses et réduire les dérapages constatés dans la gestion des finances publiques.

### IV. Évolution économique récente

4.1 **Croissance économique** : L'économie libérienne continue de se redresser, ayant enregistré un taux de croissance estimé à 2,4 % en 2004, après s'être contractée de 31,3 % en 2003. Ce redressement s'explique par un regain de croissance dans le secteur agricole, qui a enregistré une expansion de quelque 9 % par an en 2003 et 2004. Sur le moyen terme (2005-2007), le pays devrait maintenir ses bonnes performances économiques grâce à la bonne tenue continue du secteur agricole, qui emploie plus de 68 % de la main-d'œuvre, génère près de 40 % des recettes d'exportation et environ deux tiers du PIB. Les projections pour 2005 et 2006 donnent à penser que si des réformes macroéconomiques et structurelles prudentes sont mises en œuvre, le taux de croissance du PIB réel pourrait atteindre 8,5 % et 17,2 %, respectivement. Les pressions inflationnistes se sont atténuées, de sorte que le taux d'inflation s'est établi à environ 7,8 % en 2004, et devrait continuer de baisser pour tomber en dessous de 5 % en 2005. Les recettes publiques ont également continué à augmenter, grâce essentiellement à l'amélioration de l'administration fiscale. Un système de budget de caisse a été instauré en vue de comprimer les dépenses. La politique monétaire a été resserrée et des mesures prises pour renforcer la situation financière et le cadre de contrôle bancaire. Cependant, il faudra beaucoup plus d'efforts pour consolider les gains réalisés dans la stabilisation de la fragile situation économique du pays.

4.2 **Gouvernance** : En ce qui concerne la gouvernance, le Gouvernement de transition a mis sur pied un comité de lutte contre la corruption, chargé d'enquêter sur les allégations de corruption à l'encontre des responsables publics et des fonctionnaires de l'État. Le comité a enregistré des résultats dignes d'éloges, parmi lesquels figurent : i) le limogeage du président et de quelques fonctionnaires de l'Assemblée nationale pour cause de corruption ; ii) la suspension de hauts responsables de la Société nationale de sécurité et de protection sociale pour cause de mauvaise gestion ; et iii) la progression des enquêtes sur les circonstances entourant de récentes ventes illégales de minerai de fer et sur des allégations d'octroi d'un

---

<sup>2</sup> Les arriérés du Burundi et du Congo ont été apurés et les deux pays sont en train de passer par la phase de post-conflit.

grand nombre de licences d'importation et d'exportation, avec l'engagement de rendre publics les résultats de ces enquêtes. Afin de faire appliquer plus rigoureusement les mesures visant à renforcer la gouvernance économique, une équipe d'auditeurs de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) séjourne dans le pays pour d'effectuer des vérifications judiciaires dans certains ministères et organismes, y compris le pouvoir législatif. En outre, l'Union européenne (UE) devrait rendre publiques les conclusions des audits d'agences génératrices de recettes menées en 2005. Des préparatifs spécifiques sont également en cours en vue d'un audit approfondi de la Banque centrale du Libéria.

## V. Progrès accomplis dans la mise en œuvre du Cadre intérimaire axé sur les résultats (RFTF)

5.1 Des progrès ont été enregistrés en ce qui concerne la mise en œuvre de certains volets du RFTF. Dans le cadre du Programme de désarmement, démobilisation, réhabilitation et réintégration (DDRR), quelque 100 000 ex-combattants ont été désarmés et 450 000 personnes déplacées ont été réintégrées dans leurs communautés. Vingt-deux ministères et institutions clés de l'État ont été réhabilités et sont maintenant fonctionnels. Dans le secteur social, quelque 273 infrastructures de santé ont été reconstruites et sont maintenant opérationnelles, contre seulement 51 après la fin du conflit. Des préparatifs sont en cours en vue de la réhabilitation, en 2005 au plus tard, de 136 autres services de santé. Des écoles ont également été réfectionnées et le taux de scolarisation continue d'augmenter à la suite de la campagne « Retour à l'école ».

5.2 Les activités de réhabilitation et de reconstruction continuent d'être financées grâce aux contributions annoncées par les donateurs lors de la conférence sur la reconstruction du Libéria en février 2004. Un montant total de 520 millions de dollars EU avait alors été promis, et à fin mars 2005, quelque 389 millions, soit 68 %, avaient été concrétisés. Le Gouvernement, en partenariat avec ses principaux partenaires au développement, a actualisé le RFTF au début de 2005. Le RFTF mis à jour montre qu'un montant supplémentaire de 375 millions de dollars EU sera nécessaire pour exécuter le RFTF en 2005. La mise en œuvre du RFTF, si elle est couronnée de succès, permettra au Libéria d'élaborer le DSRP intérimaire pour 2006 et le DSRP complet pour 2006-2007.

## VI. Allocation au titre du FAD-X et programme d'action du Groupe de la Banque

6.1 L'allocation préliminaire du Libéria au titre du FAD-X s'élève à 5,4 millions d'UC. Par ailleurs, un montant de 145 040 UC a été approuvé sur le Fonds fiduciaire nordique pour la réforme de la gouvernance. Le programme d'assistance du Groupe de la Banque proposé pour la période transitoire jusqu'en 2005 vise prioritairement à préparer le terrain à la reprise des activités normales du Groupe dès que le pays aura apuré ses arriérés<sup>3</sup> et renoué avec d'autres partenaires au développement. À cette fin, le Libéria s'est engagé à commencer à effectuer des paiements mensuels symboliques de 60 000 dollars EU au FMI, 25 000 dollars EU à la Banque mondiale et 15 000 EU au Groupe de la Banque<sup>4</sup>. Une mission d'évaluation d'un projet de renforcement des capacités axé sur le renforcement de la gestion des finances publiques est programmée pour juillet 2005. La mission devrait également examiner la

---

<sup>3</sup> Au 30 novembre, les arriérés du Libéria envers le Groupe de la Banque s'élevaient à 148 millions d'UC. Les autorités libériennes sont parfaitement informées du Cadre de règlement des arriérés de la Banque, depuis la dernière mission effectuée dans le pays en septembre 2004.

<sup>4</sup> Paiement en proportion des arriérés dus à chaque institution.

situation socioéconomique prévalant dans le pays.

**VII. Conclusion** : Les élections générales fixées de façon ferme en octobre 2005, si elles sont organisées avec succès, permettront d'avoir une image plus claire du programme d'activités du Groupe de la Banque au Libéria.

Le Conseil d'administration est invité à prendre note de cet additif lors de l'examen du Document de dialogue pays 2005 pour le Libéria.